



Technologue en santé animale

Rapport d'analyse de profession

02 – AGRICULTURE ET PÊCHES

Coordination et rédaction
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur du développement et du soutien des réseaux

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-91897-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

22-403-04

Équipe de production

Coordonnatrice

Émilie Arcand
Responsable de programmes de formation technique
Ministère de l'Enseignement supérieur

Animatrice

Julie Robitaille
Spécialiste en élaboration de programmes d'études
Ministère de l'Enseignement supérieur

Secrétaire des ateliers et rédactrice du rapport

Renée Claude Bilodeau
Spécialiste en élaboration de programmes d'études
Ministère de l'Enseignement supérieur

Spécialistes de l'enseignement de la profession

Carole Boissonneault TSA, B.Sc.
Enseignante en techniques de santé animale

Jean-Marc Guillemette DMV, M.Sc.
Enseignant en techniques de santé animale

Remerciements

La production du présent rapport a été possible grâce à la participation de nombreuses personnes et de plusieurs organismes. Le ministère de l'Enseignement supérieur remercie les spécialistes qui ont participé aux ateliers d'analyse de la profession :

Spécialistes de la profession

Marianne Beaumont
Technicienne en santé animale
Hôpital vétérinaire des Laurentides
Québec

Pamela Donaldson
Technicienne en santé animale
Carrefour Santé animale
Sherbrooke

Aurélie Drouin
Experte-conseil (production porcine)
Sollio et Avantis Agriculture coopérative
Sainte-Hénédine

Jessica Dumesnil
Technicienne en santé animale
Clinique vétérinaire de la Collectivité
Longueuil

Marie-Claude Giroux
Technicienne en santé animale (chefe de service)
Hôpital vétérinaire du Plateau
Gatineau

Jessica Lachance
Technicienne en santé animale
Hôpital vétérinaire de Sherbrooke
Sherbrooke

Vanessa Lajoie
Technicienne en santé animale
Hôpital vétérinaire Cœur de Lotbinière
Laurier-Station

Julien Lopez-Vaillancourt
Superviseur Gen Tox
Laboratoires Charles River
Sherbrooke

Roxanne Malo
Technicienne en soins animaliers
Zoo de Granby
Granby

Alice Michallet-Roy
Technicienne en santé animale
Centre hospitalier universitaire de Montréal
Montréal

Lucie Paquet
Technicienne en santé animale
Hôpital vétérinaire de l'Ornière
Québec

Annie Pelletier
Technicienne en travaux d'enseignement
et de recherche
Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation – Université Laval
Québec

Lysanne Tourigny
Technicienne en santé animale
Bureau vétérinaire d'Upton
Upton

Anika Turgeon
Technicienne en santé animale
Service vétérinaire des Vallées au fleuve
Saint-Arsène

Observatrices et observateur

Les personnes suivantes ont assisté à l'ensemble des ateliers ou à certaines parties seulement :

Annie-Claude Banville
Directrice des études
Vanier College

Sandrina Joseph
Directrice adjointe des études
Cégep Lionel-Groulx

Marjorie Besson
Enseignante
Cégep de St-Félicien

Catherine Munger
Médecin vétérinaire
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Alexandre Genest
Directeur adjoint des études
Cégep de Sherbrooke

Ingrid Provencher
Technicienne en santé animale au Bureau
du syndic
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Contribution particulière

François Deschênes
Inspecteur en santé et sécurité du travail
Commission des normes, de l'équité, de la santé
et de la sécurité du travail

Ingrid Provencher
Technicienne en santé animale au Bureau
du syndic
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Table des matières

Introduction	1
1 Caractéristiques significatives de la profession	3
1.1 Définition de la profession	3
1.2 Organisation du travail et responsabilités	4
1.3 Conditions de travail	5
1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail et perspectives de carrière	5
1.5 Tendances et évolution du domaine d'activité	6
2 Analyse des tâches	7
2.1 Tableaux des tâches, des opérations, des sous-opérations, des conditions et des exigences de réalisation	8
2.2 Définitions des fonctions	30
3 Données quantitatives sur les tâches	31
3.1 Occurrence des tâches	31
3.2 Temps de travail	32
3.2 Difficulté des tâches	33
3.3 Importance des tâches	34
4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs	35
4.1 Connaissances	35
4.2 Habiletés cognitives	40
4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques	40
4.4 Habiletés perceptives	40
4.5 Comportements socioaffectifs	41
5 Niveaux d'exercice	42
Renseignements complémentaires	43
Glossaire relatif aux rapports d'analyse de profession	43
Annexe – Risques pour la santé et la sécurité au travail (SST)	45
Références bibliographiques	57

Introduction

Une analyse de profession consiste à définir les grandes caractéristiques d'une profession, à décrire le travail le plus fidèlement possible, à fournir des données quantitatives ainsi qu'à préciser les connaissances, les habiletés et les comportements nécessaires à son exercice. Cette analyse est effectuée d'après les concepts présentés dans le *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*.

Le présent rapport a été produit à la suite des ateliers d'analyse de la profession de technologue en santé animale tenus à distance les 6, 11, 17 et 20 mai 2021 (quatre demi-journées). Il reprend chacun des points discutés lors de ces ateliers et a été validé par les 15 spécialistes de la profession qui y ont participé. Il comprend également une annexe sur la santé et la sécurité au travail.

Objectif de l'analyse

L'analyse de profession est une étape essentielle dans le processus d'élaboration ou d'actualisation d'un programme de formation technique, car son contenu sert d'assise à la formulation des compétences, une étape prévue à ce processus. Effectuée d'après les concepts présentés dans le *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, cette analyse permet de tracer le portrait le plus complet et le plus fidèle possible du plein exercice de la profession, tel qu'il est défini dans le glossaire qui se trouve à la fin de ce rapport.

L'analyse de la profession de technologue¹ en santé animale est une actualisation de l'analyse de la profession de technicien et de technicienne en santé animale, réalisée par le Ministère et dont le rapport a été publié en juin 1995.

Démarche

Le Ministère a convié 15 personnes qui exercent la profession de technologue en santé animale ou qui sont chargées de la supervision des technologues à participer à 3 ateliers de travail virtuels répartis sur 4 demi-journées, le deuxième atelier s'étant déroulé en demi-groupe. Le premier atelier, auquel toutes ces personnes étaient présentes, a porté sur la définition des caractéristiques significatives de la profession et l'analyse des tâches proposées. Au cours du deuxième atelier, ces technologues en santé animale ont décrit les opérations, les sous-opérations, les conditions et les exigences de réalisation de la profession. Finalement, le troisième atelier, qui a réuni de nouveau l'ensemble des spécialistes, a permis de compléter les informations sur chacune des tâches de même que sur les connaissances, les habiletés et les comportements socioaffectifs requis dans l'exercice de la profession.

En ce qui a trait au premier chapitre de ce rapport, les spécialistes présents aux ateliers ont formulé leur avis à partir de la documentation qui leur avait été remise la première journée. Le texte présenté provenait d'une analyse de diverses sources documentaires qui se trouvent dans la bibliographie du présent ouvrage.

Plan d'échantillonnage

Les critères de sélection des spécialistes de la profession étaient les suivants : le titre d'emploi, le secteur, le type d'entreprise ou d'établissement, la taille de l'entreprise ou de l'établissement et la provenance géographique.

¹ Dans ce document, le terme « technologues » est utilisé en remplacement de « technologues, techniciens et techniciennes » dans le seul but d'alléger le texte. De plus, le genre masculin est employé comme générique.

Limites de l'analyse

Ce rapport d'analyse de profession ne couvre pas l'appellation d'emploi ou la profession suivante :

- CNP 6563 : Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux.

Les appellations d'emploi suivantes ont été retenues aux fins d'analyse :

- Aide-vétérinaire;
- Technicien préposé et technicienne préposée aux animaux de laboratoire;
- Technicien vétérinaire et technicienne vétérinaire;
- Technicien et technicienne en santé animale;
- Technicien-vétérinaire autorisé et technicienne-vétérinaire autorisée;
- Technologue en santé animale;
- Technologue vétérinaire.

1 Caractéristiques significatives de la profession

1.1 Définition de la profession

Les technologues en santé animale effectuent des tâches techniques relatives à la santé des animaux et peuvent exercer leur profession dans différents milieux. Ils travaillent principalement au sein d'équipes multidisciplinaires dans des cliniques, des hôpitaux vétérinaires ou des centres de recherche ou encore dans le domaine de la production animale.

Dans l'exercice de leur profession, les technologues en santé animale, en plus de prodiguer des soins aux animaux (ex. : administrer des médicaments, des fluides et des solutions, panser des plaies), recueillent des données physiologiques sur les animaux et effectuent des prélèvements et diverses analyses de laboratoire ainsi que d'autres épreuves sous la supervision d'un médecin vétérinaire, dans le but de permettre à ce dernier de poser un diagnostic.

Pour la réalisation de différentes tâches telles que la consultation, la chirurgie, l'élevage, la reproduction et l'euthanasie, les technologues en santé animale, selon le milieu d'emploi, assistent les médecins vétérinaires ou les chercheurs, ou collaborent avec eux². Les technologues en santé animale sont aussi responsables de procéder à l'admission des animaux qui seront hébergés et de veiller à leur bien-être en se souciant de leurs conditions d'hébergement et en leur offrant des soins de qualité.

Par leurs différentes tâches et responsabilités, les technologues en santé animale contribuent à l'amélioration du bien-être des animaux et sont amenés à exercer un rôle de conseiller et d'éducateur auprès de la clientèle et de la population en général en matière de santé et de bien-être des animaux.

Les technologues en santé animale peuvent également être responsables du service à la clientèle, de la gestion de personnel de même que de la gestion et de l'entretien de l'équipement, du matériel et des médicaments. Par ailleurs, dans le cadre de l'ensemble de leurs fonctions, ils doivent respecter les lois, les règlements et le code d'éthique relatifs à leur domaine d'exercice.

Ces personnes peuvent travailler dans différents milieux, dont les principaux sont les suivants :

- Cliniques et hôpitaux vétérinaires;
- Centres de recherche privés, universitaires et gouvernementaux;
- Jardins zoologiques;
- Établissements d'enseignement;
- Laboratoires d'analyse;
- Refuges et pensions;
- Gouvernements et ministères;
- Entreprises de production animale.

² Les technologues peuvent effectuer des chirurgies dans le milieu de la recherche.

1.2 Organisation du travail et responsabilités

Le bien-être animal est une préoccupation constante pour les technologues en santé animale et cette dimension fait partie intégrante de leurs tâches. Ils ont la responsabilité de signaler certains cas de négligence, de maltraitance et de comportement agressif des animaux (ex. : morsure de chien). En clinique, en refuge ou en production animale, le volet de l'éducation peut occuper une place importante dans le travail des technologues en santé animale (ex. : conseiller la clientèle pour prévenir des problèmes de santé ou de comportement des animaux, sensibiliser les propriétaires d'animaux ou la population au bien-être animal, fournir des conseils de régie d'élevage). En contexte de recherche, les technologues en santé animale analysent les comportements des animaux et effectuent de l'enrichissement auprès des animaux et de leur milieu (ex. : prévention des problèmes de comportement chez les animaux). De plus, ils peuvent siéger au comité institutionnel de protection des animaux de leur entreprise ou établissement pour se prononcer notamment sur les protocoles de recherche.

En ce qui a trait aux soins prodigués aux animaux, un bon sens de l'observation est requis de même que la capacité d'exercer un jugement clinique, puisque les technologues en santé animale assistent les médecins vétérinaires et peuvent prodiguer certains soins ou faire des examens (ex. : vaccins, prélèvements, hygiène dentaire, imagerie médicale).

En clinique vétérinaire, une partie importante du travail des technologues en santé animale concerne ce qu'on appelle communément les tâches de réception. Par exemple, répondre aux appels de la clientèle exige une capacité d'analyse lorsqu'ils doivent effectuer le triage et prioriser les situations urgentes qui nécessitent une consultation. L'accompagnement des clients est aussi un rôle important, que ce soit pour expliquer des soins postopératoires ou les effets secondaires de médicaments, donner des conseils en matière de prévention (ex. : maladies, problèmes de comportement) ou apporter du soutien aux clients qui font euthanasier leur animal.

Par ailleurs, un grand sens de l'organisation est nécessaire, notamment pour les technologues en santé animale qui assurent la gestion de l'agenda des personnes impliquées dans les soins vétérinaires. Ce travail de planification et de suivi exige une bonne capacité d'analyse, puisqu'il faut concilier les besoins de la clientèle avec la disponibilité du personnel et tenir compte des distances à parcourir pour offrir des soins et des services chez le client, en milieu urbain ou rural.

Dans le secteur de la recherche, les technologues en santé animale accomplissent de manière autonome différentes tâches (ex. : administration de substances pharmacologiques, échantillonnage, collecte de données) et les actions qu'ils posent prennent appui sur leur capacité d'analyse et leur jugement clinique. Certaines étapes du travail peuvent se réaliser en collaboration avec des collègues. Le médecin vétérinaire intervient lorsqu'un problème est signalé au regard de la santé de l'animal.

Depuis 2007, certains actes peuvent être délégués par les médecins vétérinaires aux technologues en santé animale, en vertu du *Règlement sur les actes qui, parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires* (RLRQ, chapitre M-8, r. 1³), ce qui leur donne une plus grande autonomie. Ces actes restent toutefois sous la responsabilité et la supervision des médecins vétérinaires.

Les actes délégués sont les suivants :

- Faire des prélèvements;
- Recueillir des données physiologiques;

³ Québec, Règlement sur les actes qui, parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires, [En ligne], à jour au 1^{er} mars 2021. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/M-8.%20r.%201%20/> (Consulté le 22 avril 2021).

- Traiter des affections médicales vétérinaires en faisant usage de procédés mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou radiothérapeutiques.

Un lien important existe entre la santé animale et la santé publique. En ce sens, les gouvernements et les organisations collaborent afin de protéger la population et réduire les risques de propagation des maladies (exemples : transmissions zoonotiques, épidémies).

1.3 Conditions de travail

Le travail des technologues en santé animale peut s'effectuer sur des quarts de jour, de soir ou de nuit (entre autres pour les soins d'urgence) et la fin de semaine.

Leur revenu annuel moyen est de 33 000 \$⁴ et une tendance à la hausse semble se manifester. En plus d'une main-d'œuvre qui se fait rare (pour plusieurs domaines d'activité), une autre raison semble contribuer à cette hausse des salaires. En effet, les propriétaires d'animaux seraient de plus en plus nombreux et enclins à investir dans les soins à apporter à ces derniers, ce qui entraîne une augmentation de la demande pour les divers services liés aux soins et à la santé des animaux.

1.4 Conditions d'entrée sur le marché du travail et perspectives de carrière

Qualification

- Un diplôme d'études collégiales en techniques de santé animale est requis.
- La réussite d'un examen d'affiliation national peut être exigée par certains employeurs.
- L'expérience permet aux technologues en santé animale d'accéder à des postes de supervision.

Modalités de recrutement

- Le recrutement s'effectue principalement par l'intermédiaire de réseaux de relations professionnelles et personnelles.
- Les étudiants peuvent être embauchés à temps partiel par les cliniques vétérinaires et les centres de recherche durant leur formation.

Ordres professionnels et certificat de qualification

- Association des techniciens en santé animale du Québec (ATSAQ).
- Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPRO).
- L'Examen national des techniciens en santé animale (ENTSA) a pour objectif de standardiser la profession de technicien en santé animale (TSA) en Amérique du Nord. Cet examen garantit une conformité et un niveau élevé de compétences chez les TSA et est reconnu au Canada et aux États-Unis. Pour y être admissible, la personne doit être membre de l'Association des techniciens en santé animale du Québec et avoir terminé ses études dans le programme *Techniques de santé animale* ou être en voie de les terminer⁵. Une fois l'examen réussi, elle

⁴ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Métiers et professions*, [En ligne], <http://imt.emploi.quebec.gouv.qc.ca/> (Consulté le 22 avril 2021).

⁵ Association des techniciens en santé animale du Québec, *Qu'est-ce que l'ENTSA?* [En ligne], <https://atsaq.org/formation-certification-specialisation/quest-ce-que-lentsa/> (Consulté le 24 novembre 2021).

peut porter le titre de technicien en santé animale certifié. Il est à noter qu'au Québec, la réussite de cet examen n'est pas une obligation pour l'exercice de la profession.

Exigences de recrutement

Le programme d'études *Techniques de santé animale* est le seul permettant l'accès à la profession.

1.5 Tendances et évolution du domaine d'activité

Changement d'ordre réglementaire et organisationnel

La délégation des actes prévue au règlement susmentionné donne une plus grande autonomie et de plus larges responsabilités aux technologues en santé animale.

Changement d'ordre technologique

Une plus grande utilisation des technologies de la communication permettrait, entre autres, aux médecins vétérinaires d'effectuer de la supervision à distance lors de la délégation de certains actes.

Changements sociaux

Le bien-être et la santé des animaux sont des préoccupations sociétales de plus en plus importantes au Québec, tant pour les animaux d'élevage que pour les animaux de compagnie ou ceux servant dans les activités de loisirs. En décembre 2015, compte tenu de ces préoccupations grandissantes de la population québécoise, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. Le gouvernement du Québec a également mis en place depuis plusieurs années la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, conduite par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)⁶ et réunissant plusieurs organismes, regroupements et centres d'expertise.

⁶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ)*, [En ligne].

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/santeanimale/PISAQ/Pages/Projetspilotes.aspx> (Consulté le 9 mars 2020).

2 Analyse des tâches

Les spécialistes de la profession ont décrit les tâches des technologues en santé animale et ont précisé les opérations qui les composent. Pour chacune des tâches, des conditions et des exigences de réalisation ont aussi été déterminées.

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

La présente analyse des tâches est faite sur la base du plein exercice de la profession, c'est-à-dire au niveau où ses tâches sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Les neuf principales tâches accomplies par les technologues en santé animale sont les suivantes :

TÂCHES	
1.	Effectuer le service à la clientèle
2.	Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments
3.	Gérer un milieu d'hébergement
4.	Procéder à des épreuves diagnostiques
5.	Prodiguer des soins préventifs et curatifs
6.	Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales
7.	Participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux
8.	Participer à des activités de recherche
9.	Gérer le personnel et le milieu de travail

2.1 Tableaux des tâches, des opérations, des sous-opérations, des conditions et des exigences de réalisation

Les tableaux qui figurent dans cette section sont le fruit d'un consensus de la part de l'ensemble des spécialistes de la profession consultés. Ils regroupent, pour chaque tâche, les opérations, les sous-opérations, les conditions et les exigences de réalisation. Des précisions additionnelles renseignent sur les spécificités de la tâche, les contextes de travail, etc.

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations. Elles permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes, des techniques et des procédures, afin de fournir un complément d'information.

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un effet déterminant sur la réalisation d'une tâche et font état, notamment, de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante. Souvent, ces exigences portent sur l'autonomie, sur la durée, la somme et la qualité du travail effectué, sur les attitudes et les comportements appropriés ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

À la fin de la description des opérations et des sous-opérations, des précisions additionnelles peuvent être mentionnées à titre d'information complémentaire.

TÂCHE 1 : EFFECTUER LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
1.1 Assurer l'accueil et les suivis	1.1.1 Prendre les appels 1.1.2 Accueillir les clients 1.1.3 Effectuer l'ouverture et la mise à jour des dossiers 1.1.4 Recueillir les informations nécessaires 1.1.5 Déterminer le niveau d'urgence ou de priorité 1.1.6 Effectuer les suivis auprès de la clientèle 1.1.7 Préparer des prescriptions (voir la tâche 5) 1.1.8 Transmettre des informations et des instructions sur les rendez-vous 1.1.9 Effectuer le suivi des comptes de réseaux sociaux 1.1.10 Procéder à la facturation et recevoir le paiement	Travail réalisé : <ul style="list-style-type: none"> • En clinique ou dans un hôpital vétérinaire • En laboratoire • Dans les fermes ou chez les producteurs • Dans les jardins zoologiques • À tout autre endroit nécessitant des services • Seul ou en équipe (multidisciplinaire) • Sous la supervision d'un vétérinaire, d'un chercheur, d'un supérieur immédiat ou du technicien en chef • Auprès de la clientèle interne ou externe 	Résultats ou processus suivis Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Empathie • Diplomatie • Jugement critique • Jugement clinique • Professionnalisme • Éthique professionnelle • Sens de l'organisation • Capacité d'adaptation • Capacité d'analyse et de synthèse • Efficacité • Discernement • Rigueur • Capacité de gestion du stress • Connaissance de base de l'anglais • Capacité de communication • Capacité de vulgarisation • Capacité de gestion des priorités • Polyvalence
1.2 Planifier les rendez-vous	1.2.1 Analyser les besoins et la disponibilité des personnes concernées 1.2.2 Déterminer les rendez-vous selon les priorités établies, les itinéraires à suivre et la disponibilité des personnes concernées 1.2.3 Confirmer les rendez-vous 1.2.4 Valider les horaires avec les personnes concernées	En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux dossiers des clients et des animaux À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • D'ordinateurs et d'autres outils informatiques et technologiques • De procédures et de protocoles • De l'équipement de protection individuelle (EPI) 	
1.3 Conseiller la clientèle (voir la tâche 3)	1.3.1 Donner de l'information et des recommandations sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les milieux de vie et les paramètres d'hébergement • Le comportement animal • La nutrition • L'entraînement, l'enrichissement et le conditionnement • Les congés à prévoir et les soins à prodiguer aux animaux • L'administration de médicaments • La prévention de problèmes (ex. : nutrition) • Autres 1.3.2 Communiquer l'information d'une façon claire et concise qui est adaptée aux personnes concernées	Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Risques psychosociaux (épuisement professionnel, dépression) • Manipulation de médicaments : risques de contamination et EPI • Fatigue de compassion 	

1.4 Effectuer les suivis	1.4.1 Faire les suivis nécessaires auprès des équipes de travail, des vétérinaires ou des chercheurs 1.4.2 Tenir à jour les dossiers	<ul style="list-style-type: none"> • Risques ergonomiques (ordinateurs) • Risques de blessures avec les animaux (ex. : griffures, ruades, morsures, coups de tête) • Risques de blessures avec la clientèle (ex. : agressivité, colère) <p>Facteurs de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Euthanasie • Gestion de la clientèle 	
1.5 Intervenir dans des situations délicates (ex. : deuil, colère)	1.5.1 Analyser la situation 1.5.2 Définir les besoins de la clientèle 1.5.3 Offrir du soutien 1.5.4 Établir un lien de confiance 1.5.5 Reconnaître les situations à risque pour soi ou les autres 1.5.6 Ajuster les interventions en fonction de la situation 1.5.7 Diriger le client vers une autre ressource, le cas échéant		

Précision additionnelle :

- L'état émotionnel des clients peut être très variable. Ainsi, selon les situations, l'empathie, le sens de l'observation et la capacité d'adaptation sont requis.

TÂCHE 2 : GÉRER L'ÉQUIPEMENT, LE MATÉRIEL ET LES MÉDICAMENTS

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
2.1 Effectuer les commandes	2.1.1 Répertorier les sous-traitants ou les fournisseurs (qui vend quoi) 2.1.2 Remplir les bons de commande 2.1.3 Passer les commandes 2.1.4 Passer les commandes pour des produits qui ne sont pas en stock 2.1.5 Vérifier la qualité des commandes 2.1.6 Procéder au retour de marchandises, le cas échéant 2.1.7 Anticiper les besoins concernant les commandes	Travail réalisé En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures, aux protocoles et aux chartes • À la liste de prix et de fournisseurs • Aux stocks À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • De procédures, de protocoles et de chartes • De registres de drogues contrôlées • D'une imagerie médicale • D'outils de gestion des commandes informatiques ou autres (système d'approvisionnement) • De dosimètres • De l'équipement de protection individuelle 	Résultats ou processus suivis : <ul style="list-style-type: none"> • Application des plans de protection individuels • Application des protocoles de protection (ex. : substances ou médicaments expérimentaux)
2.2 Assurer la gestion des stocks	2.2.1 Entreposer les produits (sécurité, réfrigération, conditionnement) 2.2.2 Tenir à jour les stocks (tous les produits, y compris l'oxygène et l'azote liquide) 2.2.3 Tenir un registre des produits contrôlés 2.2.4 Effectuer la rotation des produits 2.2.5 Assurer la gestion des produits périmés (ex. : retour)	<ul style="list-style-type: none"> • De procédures, de protocoles et de chartes • De registres de drogues contrôlées • D'une imagerie médicale • D'outils de gestion des commandes informatiques ou autres (système d'approvisionnement) • De dosimètres • De l'équipement de protection individuelle 	Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Bonne mémoire • Capacité d'anticipation • Efficacité • Rigueur • Minutie et précision • Sens de l'éthique
2.3 Assurer la gestion de l'équipement	2.3.1 Déterminer les besoins 2.3.2 Procéder à l'entretien périodique de l'équipement (matériel ou équipement de chirurgie ou d'anesthésie, mise à jour des logiciels) 2.3.3 Vérifier l'équipement (ex. : absence de trous) (tous les types, dont le matériel anesthésique) 2.3.4 Étalonner l'équipement (calibration) 2.3.5 Adapter l'équipement selon les besoins, le cas échéant 2.3.6 Effectuer des réparations mineures 2.3.7 Vérifier si l'équipement est toujours sécuritaire (ex. : dates, protection contre les rayons X) 2.3.8 Effectuer le contrôle de la qualité de l'équipement 2.3.9 Procéder au nettoyage de l'équipement (selon la procédure)	Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Charges lourdes • Inhalation de produits (toxicité) • Utilisation de l'azote liquide (risques de brûlures) • Exposition aux rayons X ou autres • Exposition à des matières radioactives ou manipulation de celles-ci (glace carbonique) • Utilisation du lavage à pression : risques de blessures corporelles ou respiratoires Facteurs de stress : <ul style="list-style-type: none"> • Limite de temps et disponibilité des produits (commandes) 	

TÂCHE 2 : GÉRER L'ÉQUIPEMENT, LE MATÉRIEL ET LES MÉDICAMENTS

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
	2.3.10 Participer au processus d'achat d'équipement (ex. : définition des besoins, recherche)		
2.4 Assurer la gestion des déchets biomédicaux	2.4.1 Gérer l'espace d'élimination des produits biomédicaux (contenants pour objets contaminés) 2.4.2 Assurer une bonne utilisation des contenants pour objets contaminés 2.4.3 Appliquer les protocoles de gestion des déchets (ex. : déchets anatomiques, masses, contenants pour objets contaminés)		
2.5 Entretien des locaux	2.5.1 Nettoyer les salles (après chaque consultation) 2.5.2 Assurer la sécurité des produits et de l'environnement lors de leur utilisation (ex. : toxicité pour les animaux)		
2.6 Recevoir des formations sur les nouveaux équipements, les produits, les médicaments, etc.	2.6.1 Recueillir des informations sur les différents produits 2.6.2 Déterminer les besoins en matière de formation (ex. : personnes, mises à jour) 2.6.3 Assister à des formations (à l'interne ou chez des fournisseurs) 2.6.4 Rédiger les procédures (mise à jour de l'information) 2.6.5 Transmettre l'information aux personnes concernées		
2.7 Assurer la gestion de l'équipement de protection individuelle	2.7.1 Évaluer les besoins 2.7.2 Assurer la disponibilité et la qualité de l'équipement 2.7.3 Aviser la personne chargée de l'approvisionnement lorsque cela est requis		

Précision additionnelle :

- Divers produits sont concernés (ex. : produits pharmaceutiques, médicaments, nourriture, fournitures, instruments, équipement).

TÂCHE 3 : GÉRER UN MILIEU D'HÉBERGEMENT

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
3.1 Appliquer la procédure concernant l'entretien animalier et les services offerts	3.1.1 Entretien des habitats en fonction du bien-être des animaux 3.1.2 Vérifier les paramètres environnementaux selon les besoins des animaux (ex. : barèmes de température, humidité, éclairage) 3.1.3 Repérer d'éventuels bris dans l'environnement 3.1.4 Effectuer le nettoyage du milieu 3.1.5 Observer les matières organiques 3.1.6 Procéder à la désinfection selon les protocoles 3.1.7 Faire le suivi selon le calendrier des tâches	<p>Travail réalisé</p> <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux procédures et aux protocoles <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'équipement de protection individuelle (ex. : masques, gants) • Des cahiers de communication • Des dossiers des animaux <p>Risques pour la santé et la sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques ergonomiques • Charges lourdes • Chaleur • Risques de zoonose • Froid • Risques chimiques (nettoyage, désinfection) • Électrification • Surfaces différentes (ex. : glisser) • Environnement (ex. : branches) • Qualité de l'air (présence d'ammoniac, de poussière ou de CO₂) • Fatigue de compassion <p>Facteurs de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes budgétaires des clients (effectuer des changements ou se conformer à un règlement) • Clients récalcitrants (effectuer des changements ou se conformer à un règlement) 	<p>Résultats ou processus suivis</p> <p>Comportements, attitudes et qualités attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des procédures en matière de santé et de sécurité au travail • Connaissance des lieux • Connaissance des procédures d'urgence • Bonne forme physique • Capacité de communication
3.2 Préparer le milieu	3.2.1 Analyser les besoins selon les espèces 3.2.2 Attribuer les espaces 3.2.3 Préparer les espaces (ex. : monter et démonter les parcs, les cages et les enclos) 3.2.4 Évaluer les possibilités de pairage ou de regroupement d'animaux 3.2.5 Procéder au pairage ou au regroupement d'animaux 3.2.6 Assurer le respect des densités de population		
3.3 Appliquer les politiques départementales en matière de santé et de sécurité au travail	3.3.1 Assurer la sécurité de son environnement (de travailleur) 3.3.2 Effectuer une tournée de sécurité 3.3.3 Vérifier l'état de l'équipement 3.3.4 Procéder au déplacement des animaux, le cas échéant 3.3.5 S'informer des risques de zoonose ou de ceux liés à l'animal 3.3.6 Respecter les normes de biosécurité		
3.4 Veiller au bien-être animal	3.4.1 Préparer l'équipement d'enrichissement (fabrication et installation) 3.4.2 Faire de la recherche relative au bien-être animal (ex. : caractère et besoins des différentes espèces)		

TÂCHE 3 : GÉRER UN MILIEU D'HÉBERGEMENT

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
	3.4.3 Répondre aux besoins de base, de socialisation ou de confort des animaux (ou des espèces) 3.4.4 Pratiquer le renforcement positif (milieu de vie)		
3.5 Veiller à l'alimentation et à l'abreuvement des animaux	3.5.1 Préparer les diètes 3.5.2 Effectuer les procédures de décongélation et d'entreposage des aliments 3.5.3 Distribuer les diètes (repas) selon les procédures 3.5.4 Effectuer le contrôle (gestion) du poids des animaux 3.5.5 Ajuster les diètes, le cas échéant 3.5.6 Tenir à jour les dossiers des animaux selon les diètes 3.5.7 Informer le vétérinaire lorsque cela est nécessaire		
3.6 Consigner l'information	3.6.1 Indiquer les comportements des animaux 3.6.2 Indiquer tout changement de l'état des animaux 3.6.3 Indiquer l'évolution des plaies 3.6.4 Indiquer les prochaines interventions		
3.7 Prodiger des conseils et des recommandations relativement aux milieux d'hébergement	3.7.1 Donner de l'information et des recommandations sur : <ul style="list-style-type: none"> • La régie, la propreté et la ventilation des bâtiments • L'entretien et la propreté de l'équipement d'alimentation et de traite • Les espaces d'hébergement et les surfaces nécessaires (ex. : logettes, enclos) • L'enrichissement (ex. : pairage ou regroupement, socialisation, bien-être) 3.7.2 Détecter les anomalies du milieu d'hébergement 3.7.3 Assurer la conformité et les suivis auprès des organismes réglementaires (ex. : Programme AQC [fermes porcines], CCPA) 3.7.4 Se référer aux instances responsables (ex. : non-conformité)		

Précisions additionnelles :

- Opération 3.7 :
 - AQC : Assurance qualité canadienne;
 - CCPA : Conseil canadien de protection des animaux.

TÂCHE 4 : PROCÉDER À DES ÉPREUVES DIAGNOSTIQUES

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
4.1 Procéder aux prélèvements des échantillons	4.1.1 Effectuer des prises de sang 4.1.2 Récolter de l'urine (ex. : à l'aide d'un échographe) ou des selles 4.1.3 Récolter des matières organiques (ex. : lait, mucus) 4.1.4 Récolter des tissus, des organes et des cellules 4.1.5 Récolter des parasites 4.1.6 Effectuer des biopsies (queues, oreilles, tissus, os)	Travail réalisé En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures, aux protocoles et aux chartes • À des laboratoires externes • À des professionnels qualifiés 	Résultats ou processus suivis Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Minutie • Dexterité manuelle (très petits animaux) • Rigueur • Capacité de vulgarisation
4.2 Conserver les échantillons	4.2.1 Effectuer le conditionnement et l'entreposage des échantillons selon les procédures 4.2.2 Acheminer les échantillons à l'externe selon les procédures	À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • Du dossier médical • D'un plan thérapeutique • De dosimètres • De matériel médical • De l'équipement médical • De l'équipement de protection individuelle 	
4.3 Réaliser les tests	4.3.1 Procéder à la préparation des échantillons pour les tests (ex. : centrifuger) 4.3.2 Choisir les bons paramètres et le bon équipement 4.3.3 Préparer le matériel d'observation et de test (ex. : colorer les lames pour l'observation au microscope) 4.3.4 Effectuer des épreuves de laboratoire (voir la liste des types de tests qui figure au bas du tableau) 4.3.5 Effectuer des observations macroscopiques et microscopiques (ex. : recherche d'irrégularités ou de parasites) 4.3.6 Consigner les observations	Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Risques de zoonose • Risques de coupures ou autres lors des nécropsies • Risques chimiques (ex. : formol) • Risques ergonomiques • Griffures, ruades, morsures, coups de tête, etc. • Risques biologiques (ex. : induction de maladies, SIDA, virus) • Chimiothérapie ou radioactivité 	
4.4 Procéder à la prise d'images médicales	4.4.1 Analyser les besoins en matière d'imagerie médicale 4.4.2 Sélectionner les paramètres 4.4.3 Positionner (immobiliser) l'animal 4.4.4 Assurer la conformité et la qualité de l'image selon la demande 4.4.5 Inscrire les renseignements nécessaires sur les radiographies, les images, les échographies, etc. (ex. : nom de l'animal, région, date)	Facteurs de stress : <ul style="list-style-type: none"> • Anxiété de performance (rapidité des actions selon l'état de l'animal, obligation de travailler vite et bien sans faire mal inutilement à l'animal) 	
4.5 Assurer le suivi des résultats	4.5.1 Procéder au suivi des paramètres physiologiques (ex. : électrophysiologie, électrocardiogramme) 4.5.2 Joindre les résultats au dossier 4.5.3 Transmettre les résultats au vétérinaire 4.5.4 Communiquer les résultats au propriétaire de l'animal (recommandations, traitements, plans thérapeutiques)		

Précisions additionnelles :

- Opération 4.1 : Pour certains types de prélèvements (ex. : biopsies sous anesthésie) et afin de contribuer aux interventions médicales et chirurgicales (tâche 6), il peut être nécessaire d'effectuer un suivi des paramètres physiologiques de l'animal.
- Opération 4.3 : Liste non exhaustive des types de tests :
 - Génotypage par réaction en chaîne par polymérase (PCR);
 - Analyses microbiologiques (bactériologie, mycologie, virologie);
 - Cytologie;
 - Histologie;
 - Urologie;
 - Analyses sanguines;
 - Biochimie;
 - Parasitologie;
 - Hématologie.
- Pour les opérations 4.1 et 4.3, entre autres, il est nécessaire d'utiliser des techniques appropriées de positionnement de l'animal et de les adapter au besoin (ex. : de la manipulation simple à la contention).

TÂCHE 5 : PRODIGUER DES SOINS PRÉVENTIFS ET CURATIFS

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
5.1 Effectuer une évaluation de l'animal	5.1.1 Vérifier les signes vitaux de l'animal 5.1.2 Noter les résultats 5.1.3 Transmettre les informations aux intervenants concernés et au propriétaire de l'animal	<p>Travail réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En équipe • En clinique ou dans un hôpital vétérinaire • En laboratoire • Dans les jardins zoologiques • Dans les fermes ou chez les producteurs • Dans les lieux d'isolement (gestion des animaux contagieux) <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux procédures, aux protocoles et aux chartes • À l'anamnèse • Au diagnostic • Au plan de traitement <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'outils de contention (ex. : muselière, gants, serviettes, licou) • De matériel de prélèvement • De l'équipement d'imagerie médicale • De l'équipement de protection individuelle (ex. : radiographies) • De matériel de dentisterie <p>Risques pour la santé et la sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de zoonose • Animaux agressifs 	<p>Résultats ou processus suivis</p> <p>Comportements, attitudes et qualités attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Efficacité • Capacité de travailler en équipe • Capacité de communication • Sens de l'observation • Jugement clinique • Habileté à effectuer des calculs mathématiques • Bonne connaissance du comportement animal (normal ou anormal) • Force physique
5.2 Effectuer des manipulations, des interactions et des contentions	5.2.1 Évaluer les risques (ex. : vérifier le comportement individuel de l'animal, sa douleur, sa dangerosité, sa réceptivité) 5.2.2 Déterminer l'approche à utiliser (ex. : matériel et nombre de personnes nécessaires, méthodes) 5.2.3 Utiliser le bon matériel (ex. : cages, gants, filets) 5.2.4 Choisir les méthodes (ex. : enrichissement, désensibilisation, entraînement, contention) 5.2.5 Tenir l'animal de façon sécuritaire 5.2.6 Vérifier l'état général de l'animal (ex. : s'assurer qu'il peut respirer, veiller à son confort) 5.2.7 Ajuster les méthodes (ex. : sédation)		
5.3 Effectuer des soins généraux et des soins préventifs	5.3.1 Tailler les griffes, les sabots, les becs, les cornes, etc. (ex. : bovins, chèvres) 5.3.2 Nettoyer les oreilles, les yeux, etc. 5.3.3 Vider les glandes anales et mammaires (pis) 5.3.4 Vérifier la présence de puces ou d'autres parasites externes 5.3.5 Réaliser des soins et des traitements dentaires (voir le point 1.4) 5.3.6 Déterminer les besoins nutritionnels de l'animal 5.3.7 Faire des castrations (ex. : à l'élastique, au scalpel ou à la pince dans le secteur porcin) 5.3.8 Faire des bandages de support (<i>taping</i>) (ex. : sur les porcelets) 5.3.9 Retirer les dispositifs de mesure et de collecte de données (ex. : télémétrie, coupage des bagues) 5.3.10 Prodiguer les premiers soins (ex. : animal blessé) 5.3.11 Effectuer de l'hydrothérapie		

TÂCHE 5 : PRODIGUER DES SOINS PRÉVENTIFS ET CURATIFS

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
5.4 Effectuer des traitements	5.3.12 Diriger le client vers une autre ressource, le cas échéant 5.4.1 Nettoyer les plaies 5.4.2 Vérifier la prise du traitement 5.4.3 Vérifier l'état de l'animal (ex. : effets secondaires) 5.4.4 Poser des cathéters 5.4.5 Faire des bandages 5.4.6 Appliquer des protocoles de soins de première instance 5.4.7 Administrer des vaccins, des antibiotiques et des antiparasitaires (ex. : traitements oraux, traitements topiques, injections) 5.4.8 Vermifuger l'animal 5.4.9 Euthanasier l'animal (ex. : traitement de dernière instance) 5.4.10 Remplir les feuilles de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Griffures, ruades, morsures, coups de tête, etc. • Environnement (congénères, conditions à la ferme) • Risques de blessures musculaires liés à l'ergonomie durant la contention ou la manipulation des animaux • Administration de médicaments (ex. : danger de l'ocytocine pour les femmes enceintes, risques de piqûres avec les aiguilles) • Risques d'avortement en raison de l'administration de médicaments • Fatigue de compassion <p>Facteurs de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la clientèle et des émotions (deuil, colère, suivi pour les animaux malades) • Quantité des euthanasies 	
5.5 Assurer la préparation des prescriptions, des trousse de soins, etc.	5.5.1 Recueillir les informations requises pour les prescriptions 5.5.2 Préparer les médicaments (médicaments avec prescription ou autres produits) 5.5.3 Préparer les trousse (ex. : bandages, seringues, fioles) 5.5.4 Préparer la documentation (ex. : quantité, dosage, mise en fiole) 5.5.5 Mettre à jour le dossier (ex. : voir si un médicament a déjà été donné)		
5.6 Prodiger des soins de dentisterie	5.6.1 Effectuer le détartrage et le polissage 5.6.2 Faire des radiographies dentaires ou autres 5.6.3 Remplir une charte dentaire 5.6.4 Consigner les informations dans le dossier des animaux 5.6.5 Assister le médecin vétérinaire lors des râpages équin (ex. : contention) 5.6.6 Limer les dents (ex. : primates)		

TÂCHE 5 : PRODIGUER DES SOINS PRÉVENTIFS ET CURATIFS

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
5.7 Préparer la documentation et les recommandations pour la prévention des problèmes de santé et de comportement chez l'animal	5.7.1 Regrouper la documentation relative aux besoins des animaux (ex. : désensibilisation, socialisation) 5.7.2 Faire des recommandations aux clients		
5.8 Consigner l'information	5.8.1 Mettre à jour les dossiers des animaux		

Précisions additionnelles :

- Opération 5.2 : Cette opération s'applique à l'ensemble des tâches à l'exception de la tâche 2, *Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments*.
- Opération 5.2 : On doit assurer le bien-être de l'animal tout en priorisant la sécurité des intervenants.
- Opération 5.3 : Cela inclut l'accueil des animaux recueillis (perdus ou abandonnés, sains ou blessés) et tous les soins de base (ex. : veiller à leur confort, les nourrir, les abreuver, les stimuler, enrichir leur milieu, les nettoyer, procéder à la taille des plumes ou à la tonte).
- Opération 5.4 : Cette opération peut parfois être jumelée avec la tâche 6, *Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales*.

TÂCHE 6 : CONTRIBUER AUX INTERVENTIONS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
6.1 Préparer la salle ainsi que l'équipement, le matériel et les instruments nécessaires	6.1.1 Vérifier si l'équipement est fonctionnel 6.1.2 Préparer le matériel et les instruments nécessaires 6.1.3 Effectuer la stérilisation et le nettoyage de la salle ainsi que du matériel et des instruments (trousses de chirurgie) 6.1.4 Préparer les drogues anesthésiques	Travail réalisé : <ul style="list-style-type: none"> • Sur un animal éveillé • Sur un animal sous sédation • Sur un animal sous anesthésie • En équipe • En clinique ou dans un hôpital vétérinaire • Dans un centre de recherche • En laboratoire • Dans les jardins zoologiques • Dans les fermes ou chez les producteurs • Dans les lieux d'isolement (gestion des animaux contagieux) En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures, aux protocoles et aux chartes • Aux dossiers des animaux À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • De matériel de chirurgie, d'anesthésie, etc. • D'appareils de surveillance anesthésique • De matériel de stérilisation (ex. : autoclave) • De l'équipement de protection individuelle Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Risques mentionnés à la tâche 5 • Utilisation de gaz • Risques ergonomiques • Risques de coupures ou autres (ex. : utilisation d'instruments coupants) 	Résultats ou processus suivis : <ul style="list-style-type: none"> • Vérification du bon fonctionnement de l'ensemble de l'équipement, du matériel et des instruments • Processus de stérilisation permettant de s'assurer de ne pas contaminer les animaux Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances pharmaceutiques • Rigueur • Sens de l'organisation • Jugement clinique • Sens de l'observation • Patience • Capacité de se remettre en question (autoévaluation) • Capacité d'avancer • Résilience
6.2 Préparer l'animal (et l'intervention)	6.2.1 Identifier l'animal 6.2.2 Préparer les sites de l'intervention (ex. : nettoyer, raser) 6.2.3 Assurer l'asepsie (site chirurgical, matériel et salle de chirurgie) 6.2.4 Prodiquer les soins préparatoires (ex. : onguents, gouttes, cathéters) 6.2.5 Administrer des vaccins, des drogues ou des anti-inflammatoires 6.2.6 Anesthésier l'animal 6.2.7 Intuber l'animal 6.2.8 Installer le matériel pour le suivi des signes vitaux (ex. : électrocardiogramme ou autre instrument de collecte de données, monitoring)		
6.3 Effectuer des interventions médicales ou chirurgicales	6.3.1 Enfiler l'équipement requis (EPI, vêtements) 6.3.2 Positionner l'animal 6.3.3 Assister le vétérinaire pendant l'intervention : <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les signes vitaux de l'animal (ex. : ventilation) • Donner des instruments, couper des fils, etc. 		
6.4 Effectuer des soins postopératoires	6.4.1 Extuber l'animal 6.4.2 Évaluer (reconnaître) les signes de douleur de l'animal 6.4.3 Surveiller les signes vitaux de l'animal 6.4.4 Surveiller l'état de l'animal (ex. : prévention des problèmes ou des hémorragies) 6.4.5 Intervenir selon l'état de l'animal (ex. : ventilation, médicaments, stimulation, nécessité d'aviser le vétérinaire)		

TÂCHE 6 : CONTRIBUER AUX INTERVENTIONS MÉDICALES ET CHIRURGICALES

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
6.5 Tenir à jour les dossiers	6.5.1 Inscrire les informations requises aux dossiers et aux registres 6.5.2 Indiquer les drogues contrôlées aux registres 6.5.3 Effectuer le suivi auprès des intervenants (ex. : notes internes, changements de quart de travail)	<ul style="list-style-type: none"> • Griffures, ruades, morsures, coups de tête, etc. <p>Facteurs de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la vie de l'animal • Gestion des appareils • Risques d'infection de l'animal (ne pas contaminer les animaux, assurer la stérilisation) • Mort d'animaux durant les interventions médicales et chirurgicales • Anxiété de performance 	

Précisions additionnelles :

- Pour tous les types d'interventions médicales et chirurgicales :
 - Prélèvements;
 - Examen diagnostique;
 - Sédation;
 - Anesthésie;
 - Soins dentaires;
 - Installation de matériel ou de dispositifs (ex. : micropuce, stimulateur cardiaque);
 - Euthanasie;
 - Nécropsie;
 - Histopathologie (à la suite d'une nécropsie).

TÂCHE 7 : PARTICIPER À LA REPRODUCTION ET À L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
7.1 Effectuer les procédures entourant la saillie.	7.1.1 Déterminer les besoins et sélectionner les géniteurs 7.1.2 Faire des tests préalables à la reproduction (génétiques ou hormonaux) 7.1.3 Vérifier les signes de chaleur 7.1.4 Effectuer le suivi de la réceptivité du mâle et de la femelle 7.1.5 Effectuer le suivi des accouplements (saillie naturelle)	Travail réalisé : <ul style="list-style-type: none"> • Sur un animal éveillé • Sur un animal sous sédation • Sur un animal sous anesthésie • Pour des saillies naturelles • Pour des saillies artificielles 	Résultats ou processus suivis Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de travailler en équipe
7.2 Procéder à l'insémination artificielle	7.2.1 Récolter la semence 7.2.2 Évaluer la qualité de la semence (cheval, porc, chien) 7.2.3 Effectuer l'insémination ou assister la personne qui l'effectue 7.2.4 Effectuer le sexage ou le génotypage de l'animal 7.2.5 Préserver les échantillons	En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures, aux protocoles et aux chartes • Au calendrier À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • De logiciels de suivi de colonies (ex. : Labtracks) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur • Sens de l'observation • Minutie • Jugement clinique
7.3 Procéder au transfert embryonnaire	7.3.1 Mettre en place le protocole de suroovulation 7.3.2 Participer à la récolte des embryons chez la donneuse 7.3.3 Identifier les embryons (loupe binoculaire) 7.3.4 Procéder à l'évaluation des embryons (stade de développement et qualité) 7.3.5 Conditionner les embryons et assurer leur qualité (ex. : mise en paillette, préservation) 7.3.6 Assister le vétérinaire lors du transfert d'embryons 7.3.7 Tenir à jour les registres	<ul style="list-style-type: none"> • D'un logiciel DSA pour les grands animaux (dossier de la santé animale) • D'un logiciel Zims (jardins zoologiques) • De logiciels ou de dossiers physiques Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Hormones spécifiques (risques pour les grossesses, changement des cycles menstruels) 	
7.4 Effectuer le suivi des gestations et des mises bas	7.4.1 Surveiller l'état général des animaux tout au long du processus 7.4.2 Ajuster la diète selon les divers stades de reproduction (ex. : gestation, mise bas, lactation) 7.4.3 Assurer le respect et le maintien des conditions environnementales 7.4.4 Faire les radiographies 7.4.5 Effectuer les échographies ou assister les personnes qui les effectuent 7.4.6 Assurer le suivi de fertilité des œufs 7.4.7 Préparer le milieu de la mise bas (ex. : incubateur) 7.4.8 Faire le suivi de la naissance des bébés (ex. : fouiller les truies) 7.4.9 Apporter des soins obstétricaux	<ul style="list-style-type: none"> • Griffures, ruades, morsures, coups de tête, etc. • Contamination par des fluides lors des mises bas selon les espèces • Azote liquide Facteurs de stress <ul style="list-style-type: none"> • Perte des petits • Manipulation des embryons (aspect très coûteux) 	

7.5 Tenir à jour les dossiers	7.5.1 Inscrire toutes les informations requises aux dossiers pour le suivi de reproduction (ex. : observations, interventions, données) 7.5.2 Joindre les protocoles aux dossiers (ex. : suroovulation, récolte)		
7.6 Voir à l'application des protocoles	7.6.1 Effectuer les recherches de protocoles en fonction de l'espèce 7.6.2 Faire valider les protocoles (ex. : responsables, chercheurs) 7.6.3 Assurer le respect des protocoles (ex. : chez les producteurs) 7.6.4 Effectuer le suivi de l'application		
7.7 Consigner l'information	7.7.1 Décrire le suivi au protocole 7.7.2 Participer à la mise à jour des protocoles, le cas échéant		

TÂCHE 8 : PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
8.1 Collaborer à des projets de collecte de données	8.1.1 Analyser les besoins liés au projet 8.1.2 Récolter les échantillons selon les besoins 8.1.3 Conditionner les animaux pour les prélèvements 8.1.4 Conseiller les responsables sur la préparation des protocoles de recherche, le cas échéant 8.1.5 Communiquer l'information aux personnes concernées (ex. : observations, résultats)	Travail réalisé <ul style="list-style-type: none"> • En équipe • Sous la supervision de chercheurs ou de vétérinaires En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures et aux protocoles • Aux procédures normalisées de fonctionnement (PNF ou, en anglais, standard operating procedure –SOP) • Aux bonnes pratiques de laboratoire (BPL) • Aux projets scientifiques • Aux projets de maîtrise • Au comité institutionnel de protection des animaux (CIPA) 	Résultats ou processus suivis : <ul style="list-style-type: none"> • Bien-être animal • Respect du code d'éthique Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'adaptation • Discipline • Rigueur • Polyvalence • Capacité de travailler en équipe • Sens de l'organisation • Éthique professionnelle • Objectivité • Forme physique • Sens de l'observation
8.2 Administrer des médicaments ou des substances	8.2.1 Appliquer la procédure ou le protocole qui convient à la nature des médicaments ou des substances : <ul style="list-style-type: none"> • Administration intraveineuse • Administration sous-cutanée • Administration intramusculaire • Administration intrapéritonéale • Administration orale et gavage 		
8.3 Procéder à la mise en place d'appareils ou de dispositifs expérimentaux	8.3.1 Procéder à l'identification des animaux (entaille d'oreilles, marquage, tatouage, médaillon d'oreille) 8.3.2 Préparer les appareils et les dispositifs 8.3.3 Installer les appareils ou les dispositifs 8.3.4 Effectuer la collecte de données		
8.4 Effectuer des chirurgies	8.4.1 Faire les suivis préopératoire et postopératoire 8.4.2 Appliquer les procédures et les protocoles 8.4.3 Préparer l'animal 8.4.4 Contribuer aux interventions (voir la tâche 6) 8.4.5 Effectuer des chirurgies expérimentales	À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • De l'équipement de protection minimal déterminé • De l'équipement de protection individuelle • D'un système informatique ou de gestion des données 	
8.5 Effectuer des euthanasies	8.5.1 Déterminer la méthode applicable pour l'euthanasie : <ul style="list-style-type: none"> • Décapitation • Ponction intracardiaque • Injections intrapéritonéale et intraveineuse d'un agent euthanasique (ex. : Euthanyl) • Dislocation cervicale • Utilisation de perceurs • Électrocution 8.5.2 Préparer l'animal 8.5.3 Préparer le matériel 8.5.4 Appliquer le protocole	Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Risques psychosociaux liés aux euthanasies • Fatigue de compassion • Anxiété de performance • Utilisation de formaldéhyde • Autres fixatifs 	

TÂCHE 8 : PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
8.6 Procéder à des nécropsies et à des histologies	8.6.1 Évaluer l'état général de l'animal 8.6.2 Sélectionner les sections à prélever selon les protocoles ou à la demande du vétérinaire 8.6.3 Récolter des échantillons, des tissus, des organes, des fluides et du liquide céphalorachidien 8.6.4 Préparer les échantillons, les tissus et les organes (ex. : dégraisser les organes, les peser, les enrober dans la paraffine, les couper au microtome) 8.6.5 Appliquer les protocoles de recherche (ex. : disséquer les organes, colorer des lames, contrôler la qualité) 8.6.6 Observer les résultats de la recherche (ex. : tendances, écarts) 8.6.7 Consigner les résultats et les anomalies	<ul style="list-style-type: none"> • Risques parfois inconnus liés à l'administration de médicaments ou de substances lors de tests • Risques ergonomiques et de blessures corporelles <p>Facteurs de stress :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité des euthanasies • Limite de temps et respect du protocole • Respect des délais • Stress lié à l'atteinte des résultats de l'étude (pression liée à la volonté de réussir et de ne pas induire de biais) • Gestion des animaux malades • Anxiété de performance • Jugement des autres sur son travail 	
8.7 Tenir à jour les dossiers	8.7.1 Inscrire les informations aux dossiers 8.7.2 Assurer la conformité du suivi et des informations requises par le protocole 8.7.3 Décrire les effets secondaires 8.7.4 Transmettre l'information aux personnes concernées		
8.8 Contribuer à la rédaction et à la correction des procédures et des protocoles	8.8.1 Prendre connaissance des procédures et des protocoles existants 8.8.2 Décrire les besoins pour les différentes techniques (ex. : matériel, EPI) 8.8.3 Décrire les objectifs attendus 8.8.4 Décrire les différentes étapes (paramètres requis) 8.8.5 Conseiller les équipes dans la rédaction et la préparation des protocoles 8.8.6 Valider le contenu des protocoles 8.8.7 Collaborer à l'amélioration des conditions en lien avec le bien-être animal (ex. : membre du conseil d'administration du CIPA) 8.8.8 Assurer la formation des manipulateurs (préparer, donner et évaluer la formation théorique et pratique)		

TÂCHE 8 : PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

OPÉRATION S	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
8.9 Assurer le respect des procédures et des protocoles	8.9.1 Voir au maintien du bien-être animal (ex. : respect des points limites) 8.9.2 Voir au confort et à la réduction du stress de l'animal (ex. : augmentation de l'enrichissement, stimulation psychologique ou physique visant à imiter les comportements observés dans la nature) 8.9.3 Voir au maintien des standards d'hébergement selon les espèces (ex. : en groupe ou individuellement) 8.9.4 Observer les signes cliniques (stéréotypie, stress, comportements atypiques)		

Précisions additionnelles :

Comme le bien-être animal est au cœur des préoccupations de tous les intervenants, la vigilance à l'égard de l'état de l'animal est primordiale pour éviter toute erreur ou tout accident. Il en est de même du contrôle du stress chez l'animal, ce stress pouvant fausser les résultats de recherche. Des points limites (critiques ou terminaux) sont établis pour chaque protocole de recherche. Au-delà d'un de ces seuils, l'animal sera soigné, retiré de l'étude ou euthanasié. Les technologues ne déterminent pas ces points limites, mais leurs observations permettent de juger si l'un d'eux est atteint ou non. Ces observations deviennent très importantes pour assurer le respect de ces points limites et de tous les autres critères du protocole.

Opération 8.3 :

Les appareils et les dispositifs expérimentaux sont notamment les suivants :

- Cathéter;
- Accéléromètre (mouvements des animaux);
- Implant de télémétrie;
- Stimulateur cardiaque;
- Prothèse;
- Micropuce.

Opération 8.6. : Il est possible d'avoir recours à des services externes pour cette opération.

Opérations 8.4 et 8.8 : Il existe des distinctions selon le milieu de travail (ex. : clinique vétérinaire ou centre de recherche).

TÂCHE 9 : GÉRER LE PERSONNEL ET LE MILIEU DE TRAVAIL

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
9.1 Effectuer la gestion des ressources humaines	9.1.1 Gérer les conflits entre les employés 9.1.2 Établir les horaires (ex. : travail, vacances, congés) 9.1.3 Engager de nouveaux employés 9.1.4 Réaliser des entrevues 9.1.5 Établir les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe 9.1.6 Prévenir les problèmes (ex. : prévoir les fortes périodes d'achalandage) 9.1.7 Déléguer des tâches (s'assurer que tout fonctionne bien) 9.1.8 Transmettre des informations aux membres de l'équipe 9.1.9 Effectuer des activités de contrôle de la clinique (prise de rendez-vous, budget) 9.1.10 Offrir des rétroactions positives et des marques de reconnaissance	Travail réalisé En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • Aux normes, aux procédures et aux protocoles À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • D'ordinateurs et d'outils informatiques et de bureautique • De logiciels variés 	Résultats ou processus suivis Comportements, attitudes et qualités attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Impartialité • Objectivité • Structure • Rigueur • Minutie • Uniformité dans les formations • Leadership • Tact et diplomatie • Honnêteté • Capacité d'accomplir plusieurs tâches
9.2 Répartir les ressources	9.2.1 Attribuer les locaux 9.2.2 Vérifier la disponibilité des ressources (matérielles et humaines) 9.2.3 Assigner les ressources	Risques pour la santé et la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> • Dépression et épuisement professionnel • Anxiété de performance • Risques associés à l'inexpérience ou au manque d'aisance des nouveaux employés ou des stagiaires (ex. : griffures, ruades, morsures, coups de tête) 	<ul style="list-style-type: none"> • Positivisme • Capacité de vulgarisation • Capacité de communication
9.3 Veiller à la formation des employés ou des stagiaires	9.3.1 Évaluer les connaissances des employés ou des stagiaires 9.3.2 Évaluer la capacité d'effectuer la tâche 9.3.3 Assurer le respect des procédures et des protocoles (uniformité dans l'application) 9.3.4 Assurer l'intégration, l'accueil et la supervision des nouveaux employés et des stagiaires dans l'équipe de travail 9.3.5 Répondre aux interrogations des employés et des stagiaires 9.3.6 Reconnaître les forces, les champs d'intérêt et les compétences de chacun (gestion des compétences) 9.3.7 Déterminer des activités de formation continue (pour soi et l'équipe) 9.3.8 Organiser les formations, le cas échéant (protocoles maison), et préparer les documents de référence pour assurer l'uniformité des pratiques (ex. : prises de sang, dossiers) 9.3.9 Enseigner les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et les protocoles en vigueur 9.3.10 Assurer la formation technique (théorique et pratique)	Facteurs de stress <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des conflits • Gestion des absences • Surcharge liée à la formation 	

TÂCHE 9 : GÉRER LE PERSONNEL ET LE MILIEU DE TRAVAIL

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
9.4 Offrir du soutien technique	9.4.1 Vérifier les besoins 9.4.2 Analyser l'ensemble de la situation 9.4.3 Participer à la prise de décision 9.4.4 Assurer la mise en place de protocoles 9.4.5 Assurer le suivi et le respect des procédures 9.4.6 Repérer d'éventuels problèmes 9.4.7 Proposer des solutions		

2.2 Définitions des fonctions

Les spécialistes de la profession de technologue en santé animale, après l'examen des tâches au regard de la définition du terme « fonction », considèrent que toutes les tâches sont différentes et ne peuvent être groupées par affinités.

3 Données quantitatives sur les tâches

Les spécialistes de la profession ont évalué, de façon individuelle et à la lumière de leur expérience, l'occurrence de chacune des tâches, le temps de travail qui y est accordé, leur degré de difficulté et leur importance. Il importe de souligner que ces données sont fournies à titre indicatif.

Les données quantitatives fournies sur les tâches permettent d'apprécier leur valeur relative. Chaque tableau de cette section présente les résultats moyens du groupe.

3.1 Occurrence des tâches

Il arrive qu'une tâche ait une fréquence d'occurrence relativement élevée ou relativement faible selon certaines caractéristiques de l'emploi (secteur, taille de l'entreprise, etc.). L'occurrence d'une tâche correspond, en pourcentage, au nombre de technologues, techniciennes et techniciens en santé animale qui exerce cette tâche dans leur entreprise.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question : « Dans votre entreprise, quel est le pourcentage de travailleuses et de travailleurs en plein exercice qui effectuent cette tâche? ».

Dans le tableau suivant, la première colonne indique le nombre d'entreprises dans lesquelles la tâche est exercée, et la dernière colonne indique le pourcentage moyen de travailleurs et travailleuses qui l'effectuent.

TÂCHES	Nb/X	%
Tâche 1 : Effectuer le service à la clientèle	9/10	13%
Tâche 2 : Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments	10/10	12%
Tâche 3 : Gérer un milieu d'hébergement	9/10	13%
Tâche 4 : Procéder à des épreuves diagnostiques	10/10	12%
Tâche 5 : Prodiger des soins préventifs et curatifs	10/10	15%
Tâche 6 : Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales	10/10	17%
Tâche 7 : Participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux	7/10	7%
Tâche 8 : Participer à des activités de recherche	3/10	6%
Tâche 9 : Gérer le personnel et le milieu de travail	9/10	5%

Nb/X = Nombre d'entreprises selon les spécialistes présents.

3.2 Temps de travail

Le temps de travail, consacré à chaque tâche, est estimé selon une période significative pouvant être par jour, semaine, mois ou année. Ici, le temps de travail consacré à chaque tâche est estimé principalement selon une base annuelle.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise, quel est le pourcentage de temps de travail consacré à l'exécution de chaque tâche par une travailleuse ou un travailleur en plein exercice? ».

Dans le tableau suivant, la première colonne indique le nombre de spécialistes de la profession qui exerce la tâche et la deuxième, le pourcentage de temps qu'ils y consacrent.

TÂCHES	Nb/X	%
Tâche 1 : Effectuer le service à la clientèle	9/10	11%
Tâche 2 : Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments	10/10	10%
Tâche 3 : Gérer un milieu d'hébergement	9/10	13%
Tâche 4 : Procéder à des épreuves diagnostiques	10/10	16%
Tâche 5 : Prodiguer des soins préventifs et curatifs	10/10	19%
Tâche 6 : Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales	10/10	13%
Tâche 7 : Participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux	7/10	5%
Tâche 8 : Participer à des activités de recherche	3/10	5%
Tâche 9 : Gérer le personnel et le milieu de travail	10/10	8%

Nb/X = Nombre d'entreprises selon les spécialistes présents.

3.2 Difficulté des tâches

La difficulté d'une tâche est établie par une évaluation du degré d'aisance ou d'effort, du point de vue tant physique qu'intellectuel, associé à sa réalisation.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Pour une travailleuse ou un travailleur en plein exercice, quel est le degré de difficulté lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? ».

Les données cueillies auprès des 10 spécialistes de la profession sont présentées en résultats moyens du groupe dans le tableau suivant :

TÂCHES	De 1 à 4
Tâche 1 : Effectuer le service à la clientèle	3
Tâche 2 : Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments	2
Tâche 3 : Gérer un milieu d'hébergement	3
Tâche 4 : Procéder à des épreuves diagnostiques	3
Tâche 5 : Prodiguer des soins préventifs et curatifs	3
Tâche 6 : Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales	3
Tâche 7 : Participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux	3
Tâche 8 : Participer à des activités de recherche	4
Tâche 9 : Gérer le personnel et le milieu de travail	3

Légende :

1. Tâche très facile

La tâche comporte peu de risques d'erreurs; elle ne demande pas d'effort physique ou mental particulier. L'exécution de la tâche est moins difficile que la moyenne.

2. Tâche facile :

La tâche comporte quelques risques d'erreurs; elle demande un effort physique ou mental minime.

3. Tâche difficile :

La tâche comporte plusieurs risques d'erreurs; elle demande un bon effort physique ou mental particulier. L'exécution de la tâche est plus difficile que la moyenne.

4. Tâche très difficile

La tâche comporte un risque élevé d'erreurs; elle demande un effort physique ou mental appréciable. La tâche compte parmi les plus difficiles de la profession.

3.3 Importance des tâches

L'importance d'une tâche est établie par une évaluation de son caractère prioritaire ou urgent, ou encore de son caractère essentiel ou obligatoire.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le degré d'importance lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle graduée de 1 à 4)? ».

Les données cueillies auprès des 10 spécialistes de la profession sont présentées en résultats moyens du groupe dans le tableau suivant :

TÂCHES	De 1 à 4
Tâche 1 : Effectuer le service à la clientèle	3
Tâche 2 : Gérer l'équipement, le matériel et les médicaments	3
Tâche 3 : Gérer un milieu d'hébergement	4
Tâche 4 : Procéder à des épreuves diagnostiques	3
Tâche 5 : Prodiguer des soins préventifs et curatifs	4
Tâche 6 : Contribuer aux interventions médicales et chirurgicales	4
Tâche 7 : Participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux	3
Tâche 8 : Participer à des activités de recherche	4
Tâche 9 : Gérer le personnel et le milieu de travail	3

Légende :

1. Tâche très facile

La tâche comporte peu de risques d'erreurs; elle ne demande pas d'effort physique ou mental particulier. L'exécution de la tâche est moins difficile que la moyenne.

2. Tâche facile :

La tâche comporte quelques risques d'erreurs; elle demande un effort physique ou mental minime.

3. Tâche difficile :

La tâche comporte plusieurs risques d'erreurs; elle demande un bon effort physique ou mental particulier. L'exécution de la tâche est plus difficile que la moyenne.

4. Tâche très difficile

La tâche comporte un risque élevé d'erreurs; elle demande un effort physique ou mental appréciable. La tâche compte parmi les plus difficiles de la profession.

4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs

L'accomplissement des tâches liées à la profession de technologue en santé animale exige des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs. Ceux-ci ont été déterminés par les spécialistes ayant participé aux ateliers d'analyse de profession.

4.1 Connaissances

Les connaissances énumérées ci-dessous concernent les principales notions et les principaux concepts relatifs aux sciences, aux techniques, aux technologies et aux législations nécessaires à l'exercice de la profession.

Connaissances en mathématique

Les technologues en santé animale doivent posséder des connaissances en mathématique afin d'effectuer divers calculs. Ces connaissances sont utiles notamment pour réaliser les calculs nécessaires dans différents secteurs d'activité (ex. : calcul des doses pour les soins préanesthésiques, conversion des unités de mesure, calcul des concentrations, montage des lignes de fluides, préparation des diètes, dilution des solutions). Ils doivent également être en mesure de lire et d'interpréter des statistiques pour participer à la rédaction de rapports, de bilans, de formulaires, de dossiers, de registres, etc.

Connaissances en physique

Des connaissances en physique sont requises notamment en ce qui concerne l'optique, la photonique, l'électricité, le rayonnement et les ondes, la thermodynamique et la dynamique des fluides. Ces connaissances permettent de comprendre les grands principes de fonctionnement des appareils employés dans le domaine de la santé animale et d'utiliser adéquatement ces appareils (ex. : microscope, laser, électrocardiogramme, électrophorèse, rayons X, imagerie par résonance magnétique, ultrasons [dentisterie, échographie], fluidothérapie, anesthésie). Les connaissances en physique permettent également de comprendre certains principes biologiques (ex. : pression sanguine) et les normes d'hébergement (ex. : ventilation, température, humidité, pression).

Connaissances en chimie

Des connaissances en chimie générale, en chimie des solutions et en biochimie sont requises. Par exemple, connaître les atomes et les molécules permet de comprendre leurs relations et leurs effets dans les solutions ou même dans la constitution d'un être vivant (les cellules sont composées de molécules). Les connaissances en chimie des solutions sont utiles pour être en mesure de préparer des solutions (ex. : dilution, ajustement du pH) et comprendre les méthodes de séparation physique (ex. : chromatographie). Les notions de biochimie permettent de comprendre les processus métaboliques, l'effet des nutriments et les interactions entre ceux-ci ainsi qu'avec les médicaments et les suppléments.

Connaissances en biologie et en biotechnologie

Des connaissances en biologie (cellulaire, moléculaire ou génétique) sont utiles pour comprendre la structure et la fonction des cellules, des tissus et des organes. Des bases en biologie moléculaire sont requises pour utiliser des techniques en laboratoire (ex. : électrophorèse, extraction d'ADN, PCR). Par ailleurs, des connaissances en génétique permettent de comprendre la transmission des caractères, les croisements, les critères de race, l'hérédité et les mutations, et de participer à la reproduction et à l'élevage d'animaux (ex. : gestion de colonies).

Connaissances en immunologie, en microbiologie et en parasitologie

Des connaissances sont requises en immunologie, en sérologie, en bactériologie, en virologie, en mycologie et en parasitologie, notamment pour reconnaître les organismes uni- et pluricellulaires, prévenir leur propagation (ex. : quarantaine) et participer à leur traitement (ex. : antibiotique, antiparasitaire) et à leur élimination (ex. : stérilisation). Ces connaissances sont également utiles pour comprendre les réactions immunologiques ainsi qu'expliquer et vulgariser les informations données à la clientèle (ex. : vaccins, résultats d'analyses, transmission des maladies et biosécurité).

Connaissances en anatomie et en physiologie

Des connaissances sur l'anatomie des tissus et des organes ainsi que sur la physiologie des systèmes (ex. : digestif, circulatoire) sont nécessaires pour accomplir plusieurs actes (ex. : injection intramusculaire, prélèvement sanguin, nécropsie), effectuer l'examen physique d'un animal, comprendre les mécanismes pathologiques leurs effets sur l'organisme ou expliquer et vulgariser les informations données à la clientèle.

Connaissances en pathologie clinique

Des connaissances en hématologie, en biochimie, en urologie, en endocrinologie ainsi qu'en biologie moléculaire, en cytologie et en histologie, entre autres, sont utiles pour comprendre les analyses de laboratoire à effectuer et les exécuter avec précision, rigueur et exactitude. Les technologues en santé animale ont aussi besoin de connaissances et de techniques permettant de manipuler adéquatement l'équipement utilisé dans le cadre de ces analyses (ex. : régler un microscope, préparer des échantillons, étalonner des appareils). De plus, des connaissances sont requises en lien avec les techniques utilisées dans les centres de recherche et les domaines faisant l'objet de leurs études.

Connaissances en comportement animal

Les technologues en santé animale doivent maîtriser des connaissances relatives aux comportements normaux et anormaux des animaux, à l'entraînement et à la modification comportementale. Ces connaissances leur permettent notamment d'évaluer l'état psychologique de l'animal dans son milieu d'hébergement ou pendant les manipulations (travail sécuritaire), d'ajuster une méthode de contention ou d'intervention selon l'attitude et le comportement de l'animal, de prévenir les problèmes de comportement et de favoriser la bonne santé psychologique de l'animal. Ces connaissances sont également utiles pour conseiller les clients concernant le comportement et l'entraînement de leur animal. Il est aussi important de connaître les caractéristiques de différentes espèces pour assurer une approche sécuritaire et une manipulation adéquate (ex. : animaux de compagnie, chevaux, animaux de production, insectes ou souris d'élevage, animaux exotiques).

Connaissances sur l'hébergement des animaux

Des connaissances sont requises relativement aux normes générales d'hébergement des animaux ainsi qu'en matière d'enrichissement et de conditionnement auprès des différentes espèces. La connaissance des besoins physiques et psychologiques des animaux permet de leur fournir un environnement adapté, stimulant et non stressant.

Connaissances sur la nutrition et l'alimentation des différentes espèces animales

Les technologues en santé animale doivent connaître les différents nutriments et leurs propriétés nutritionnelles (ex. : moulées, suppléments, diètes de base et spécialisées) de même que les notions d'assimilation et de digestion pour fournir des soins de qualité aux différentes espèces animales. Ils doivent être capables d'interpréter adéquatement les informations se trouvant sur les emballages (ou sur les sites des fournisseurs) afin d'expliquer et de vulgariser les informations et les directives à la clientèle (notamment au moment de l'achat des moulées et des autres produits liés à la nutrition).

Connaissances sur l'élevage et la reproduction

Des connaissances sont nécessaires concernant le cycle reproducteur des différentes espèces animales, la gestion des populations et l'environnement requis pour assurer des conditions d'élevage optimales (ex. : normes, lignes directrices du CCPA). Ces connaissances sont utiles notamment pour les technologues en santé animale qui travaillent dans les centres de recherche, à la ferme (ex. : production porcine bovine ovine ou caprine) ou dans les jardins zoologiques.

Connaissances sur les pathologies

Les technologues en santé animale ont besoin de connaissances sur les pathologies qui affectent différentes espèces animales. Ils doivent utiliser la terminologie appropriée et connaître les mécanismes pathologiques, les signes cliniques associés, les modes de transmission et les causes. Ces connaissances sont utiles pour participer au traitement des animaux et effectuer l'examen physique sommaire et le triage. Elles leur permettent également d'expliquer et de vulgariser les informations données à la clientèle.

Connaissances en pharmacie et en pharmacologie

Des connaissances concernant les catégories de médicaments et leurs effets (thérapeutiques, secondaires, indésirables) sont nécessaires pour reconnaître et distinguer les médicaments (ex. : en vente libre, avec prescription, contrôlés), les utiliser de façon adéquate et sécuritaire (ex. : préparer les prescriptions, administrer les médicaments), expliquer et vulgariser les informations données à la clientèle ainsi que gérer les stocks, les commandes et les registres, notamment les registres de médicaments contrôlés.

Connaissances en médecine

Des connaissances en médecine sont requises, notamment en soins infirmiers, en anesthésie, en chirurgie, en dentisterie, ainsi qu'en imagerie médicale. Ces connaissances permettent aux technologues en santé animale d'assister le médecin vétérinaire efficacement (ex. : surveillance anesthésique, assistance pendant une intervention chirurgicale, évaluation de l'état général de l'animal après une intervention chirurgicale), de connaître les principes, les méthodes et les techniques utilisés et de comprendre les manipulations à effectuer (ex. : soins prophylactiques dentaires, positionner l'animal pour une échographie ou une radiographie, faire un bandage ou poser une attelle). Ces connaissances sont également requises pour une utilisation conforme du matériel médical (ex. : utilisation des seringues, assemblage du matériel nécessaire pour un soluté, choix de la grosseur de cathéter selon l'animal).

Connaissances en informatique

Les technologues en santé animale ont besoin de connaissances informatiques de base (ex. : Windows, courrier électronique, Office) parce que certaines tâches requièrent la saisie de données (ex. : dossiers des clients, commandes auprès des fournisseurs, gestion des stocks), la compilation des données et le calcul de statistiques. Ils rédigent également des rapports ou des bilans et peuvent utiliser des applications ou des systèmes pour communiquer avec la clientèle (ex. : boutique en ligne, plateformes de médias sociaux). Dans certains milieux de travail, des logiciels spécialisés (ex. : Logivet, DSA-Laitier-Vétérinaire, LabTrack, ZIMS) peuvent aussi être utilisés.

Connaissances en administration et en gestion

Des connaissances en administration sont requises pour effectuer la tenue de dossiers (information précise, concise et résumée), tenir les stocks à jour et effectuer des commandes (ex. : logiciel spécialisé, chiffrier électronique). Des connaissances en gestion des ressources humaines sont aussi utiles (ex. : horaires de travail, entrevues d'embauche, supervision des nouveaux employés et des stagiaires).

Connaissances en communication

Une bonne connaissance de la terminologie médicale et des techniques de communication permet aux technologues en santé animale d'interagir efficacement avec leurs collègues et les médecins vétérinaires. Des connaissances en communication sont également requises pour assurer un service à la clientèle courtois et professionnel (ex. : vente, vulgarisation de l'information, recommandations, suivis auprès de la clientèle).

Connaissances en psychologie

Des connaissances en psychologie permettent non seulement d'établir une relation d'aide avec la clientèle et de gérer des situations particulières (ex. : détresse d'un client, deuil animalier, frustration ou colère d'un client), mais également de connaître ses propres limites (ex. : gestion du stress, fatigue de compassion, gestion de la charge émotionnelle) et de maintenir une bonne santé psychologique au travail. Des connaissances sur les relations de travail sont également utiles pour comprendre le fonctionnement d'une équipe de travail et contribuer à un bon climat.

Connaissance des langues

Les technologues en santé animale ont besoin d'une connaissance avancée du français pour comprendre des ouvrages de référence ainsi que lire et analyser différents documents (ex. : protocole de recherche, dossier médical, fiche d'un médicament). Ils doivent communiquer efficacement avec leurs collègues et la clientèle. Ils rédigent des courriels quotidiennement pour communiquer avec ceux-ci ou des fournisseurs. Selon leur contexte de travail, ils sont appelés à rédiger différents documents (ex. : rapport, bilan, matériel de formation destiné à des collègues). La connaissance de l'anglais est aussi requise pour lire des ouvrages de référence, des protocoles ou des fiches techniques (ex. : équipement, appareillage), consulter des sites Web spécialisés ou interagir avec la clientèle ou des fournisseurs. Enfin, une connaissance de base de l'espagnol est un atout, notamment pour communiquer avec les travailleurs à la ferme.

Connaissances liées à la sécurité

Les technologues en santé animale doivent comprendre les techniques de travail sécuritaires pour pouvoir les appliquer. La connaissance des risques leur permet également d'adopter une approche préventive dans leurs méthodes de travail. Des connaissances sont ainsi requises en lien avec la biosécurité, notamment en ce qui a trait à la gestion des produits et matériaux dangereux (ex. : fiches signalétiques, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]). La compréhension de la réglementation et des normes applicables dans les milieux clinique, agroalimentaire et de recherche est également requise. De plus, la connaissance des bonnes techniques de manipulation des animaux permet de se positionner correctement pour leur prodiguer des soins (positions ergonomiques) et de les manipuler adéquatement afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être.

Connaissance du cadre normatif de la profession

Les technologues en santé animale doivent connaître les lois, les règlements et les normes en vigueur (ex. : *Loi sur les médecins vétérinaires*). Ils doivent également connaître et appliquer les procédures normalisées de fonctionnement, les normes dictées par des organismes (ex. : Lignes directrices du CCPA) ainsi que les règles de déontologie. Enfin, une bonne connaissance des instances qui gèrent le bien-être animal (ex. : MAPAQ, Conseil canadien de protection des animaux), des programmes de certification (ex. : ProAction, Lait canadien de qualité) et des ressources et services spécialisés (ex. : laboratoires d'expertise du MAPAQ, Centre hospitalier universitaire vétérinaire et Centre de diagnostic vétérinaire de l'Université de Montréal) est nécessaire.

4.2 Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives présentées ci-dessous ont trait aux principales stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice de la profession.

La capacité d'analyse permet notamment d'interpréter les informations consignées au dossier de l'animal, de traiter efficacement celles relatives aux prescriptions et de prioriser les actions à poser au regard des soins à prodiguer aux animaux. En ce qui a trait au service à la clientèle, la capacité d'analyse aide à poser les questions les plus pertinentes pour obtenir des renseignements sur l'état de l'animal et déterminer le degré d'urgence de la situation.

Le jugement clinique permet d'échafauder un raisonnement logique, notamment lors du triage (ex. : clinique vétérinaire, refuge), et d'assister le médecin vétérinaire de manière efficace (ex. : informations prioritaires à lui communiquer, anticipation des actions à poser en lien avec la préparation d'une intervention médicale ou chirurgicale).

Enfin, la capacité de résolution de problèmes est requise pour trouver des solutions à des situations inhabituelles ou faire face aux imprévus (ex. : surcharge dans l'horaire, réaménagement des tâches entre collègues, manipulation d'un animal présentant une condition particulière, fabrication d'un équipement d'enrichissement).

4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle des gestes et des mouvements. Les plus importantes dans l'exercice de la profession de technologue en santé animale sont les suivantes :

Habiletés requises	Exemples de contextes	Tâches
Bons réflexes	Éviter les morsures et les blessures	Tâches 3 à 8
Bonnes dextérité et motricité fine	Effectuer des chirurgies et des manipulations délicates (ex. : prélèvement chez la souris)	Tâches 3 à 8
Force physique	Soulever des charges lourdes (ex. : grands chiens, sacs de moulée)	Tâches 3 à 8
Endurance	Rester longtemps debout	Tâches 1 à 9
Capacité de travailler au sol	Effectuer des contentions physiques d'animaux au sol	Tâches 3 à 8

4.4 Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement. Dans l'exercice de la profession de technologue en santé animale, les principales habiletés perceptives sont les suivantes :

Habiletés requises	Exemples de contextes	Tâches
Bonne perception du toucher	Effectuer diverses manipulations (ex. : prise du pouls, palpation, prise de sang)	Tâches 3 à 8
Bonne perception des sons	Effectuer des examens et du monitoring (ex. : stéthoscope, signaux d'alarme des appareils)	Tâches 3 à 8
Bonne perception des odeurs	Détecter des fuites de gaz, une ventilation déficiente ou défectueuse, des pathologies, etc.	Tâches 3 à 8
Bonne perception des couleurs et des formes	Effectuer des analyses de laboratoire, des nécropsies, etc.	Tâches 3 à 8

4.5 Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Dans l'exercice de la profession de technologue en santé animale, certains comportements socioaffectifs sont attendus (ex. : sur le plan personnel ou interpersonnel, conformément à l'éthique ainsi qu'aux règles en matière de santé et de sécurité au travail). Par exemple :

- Une bonne maîtrise du stress et de ses émotions permet de gérer les situations difficiles (ex. : urgences) ou comportant une forte charge émotionnelle (ex. : euthanasie).
- L'empathie, la sociabilité et l'esprit d'équipe permettent d'établir et de maintenir un climat de travail agréable et d'interagir de manière positive avec la clientèle.
- La politesse, la diplomatie et le professionnalisme sont indispensables pour établir et maintenir un climat de travail agréable, offrir un service à la clientèle de qualité ou expliquer et vulgariser l'information fournie à la clientèle.
- L'initiative, l'autonomie et le sens des responsabilités permettent notamment de gérer correctement les priorités, les actions et les tâches.
- La polyvalence et la capacité d'adaptation aident la personne à s'adapter aux changements (ex. : changement dans la planification de la journée, mouvement de personnel, remplacement, modification des tâches, imprévu).
- Le sens de l'observation permet notamment de détecter précocement la présence de pathologies et d'autres problèmes chez les animaux.
- Le sens de l'organisation, la concentration et la maîtrise de soi sont requis pour travailler de manière méthodique, éviter les erreurs et les accidents, faire face aux situations difficiles (ex. : animaux blessés, urgences) et éviter l'anthropomorphisme.
- La rigueur, la précision et l'exactitude sont nécessaires notamment en contexte de recherche (ex. : collecte de données) ainsi que pour prodiguer des soins sécuritaires aux animaux (ex. : calcul des quantités de drogues).
- Le sens éthique est indispensable en tout temps pour traiter les animaux et les humains avec respect.

5 Niveaux d'exercice

Les niveaux d'exercice correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice d'une profession. Ils rendent compte des besoins du marché du travail en matière d'employabilité ou de spécialité.

Une brève recherche faite en vue des ateliers porte les spécialistes à croire que la profession de technologue en santé animale ne comporte aucun niveau d'exercice. Ceux-ci n'en ont pas fait mention pendant les ateliers.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux rapports d'analyse de profession

Analyse d'une profession

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs requis.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'actualisation d'une analyse, qui est la révision de cette information.

Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et ils sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un effet déterminant sur la réalisation d'une tâche et font état, notamment, de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, aux technologies et aux techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les critères de qualité et les aptitudes requises pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et se définit par les résultats du travail.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

Habiletés motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle de gestes et de mouvements.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

Niveaux d'exercice de la profession

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice d'une profession.

Opérations

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Plein exercice de la profession

Le plein exercice de la profession correspond au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Profession

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence. Dans ce document, le mot « profession » possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession, occupation⁷.

Résultats du travail

Les résultats du travail consistent en un produit, un service ou une décision.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

Tâches

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

⁷ La notion de fonction de travail utilisée au ministère de l'Enseignement supérieur correspond, à peu de chose près, à la notion de métier ou de profession.

Annexe – Risques pour la santé et la sécurité au travail (SST)

Le tableau 1 propose des moyens de prévention pour chacun des risques connus de la profession de technologue en santé animale contenu n'est pas exhaustif. Selon la Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, chapitre S-2.1), l'employeur a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé de la travailleuse ou du travailleur et assurer sa sécurité ainsi que son intégrité physique. Plus précisément, il doit utiliser des méthodes et des techniques visant à reconnaître, à contrôler et à éliminer les risques pouvant nuire à la santé et à la sécurité de son personnel.

Catégories de risques

1. Risques chimiques
2. Risques biologiques
3. Risques physiques
4. Risques ergonomiques
5. Risques psychosociaux
6. Risques liés à la sécurité

Tableau 1 Risques liés à la santé et à la sécurité du travail pour la profession de technologue en santé animale

No	Sources de risques	Symptômes et effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
1	RISQUES CHIMIQUES		
	Présence de produits dangereux sous forme de solides, liquides, aérosols, gaz, vapeurs, poussières, fumées, brouillards.		
	Exposition par : <input checked="" type="checkbox"/> Inhalation <input checked="" type="checkbox"/> Absorption cutanée <input type="checkbox"/> Ingestion Exposition à des produits dangereux divers (p. ex., produits de nettoyage et de désinfection, azote liquide, glace sèche, solution de formaldéhyde, fixateurs) Exposition à des substances et médicaments dangereux (p. ex., médicaments et hormones pour l'élevage et la reproduction, médicaments expérimentaux, substances cancérigènes) Exposition à des gaz anesthésiants (isoflurane) Exposition à des contaminants dans l'air dans certains milieux d'hébergement (p. ex., ammoniac, dioxyde de carbone, poussières)	Effets variables selon la nature du produit dangereux (p. ex., irritation des voies respiratoires, de la peau ou des yeux, brûlures, sensibilisation respiratoire ou cutanée, intoxication, effets sur la fertilité ou sur le fœtus, cancer)	Éliminer le produit dangereux. Substituer les produits par des produits moins réactifs ou toxiques. Utiliser que la quantité de produit nécessaire. Installer un système de captation à la source Assurer une ventilation adéquate. Utiliser les méthodes de travail sécuritaires. Entreposer de façon sécuritaire les produits. Former et informer les travailleurs sur les produits dangereux auxquels ils sont susceptibles d'être exposés (SIMDUT). S'assurer du bon état des équipements et des contenants pour éviter les fuites, les déversements et les émissions.

		<p>Entretien des lieux pour éviter l'accumulation de contaminants.</p> <p>Planifier des mesures d'urgence (p. ex., douches d'urgence, extincteurs, plan d'évacuation).</p> <p>Fournir et assurer le port des équipements de protection individuelle requis (p. ex., gants, protection oculaire, appareil de protection respiratoire).</p>	
2	RISQUES BIOLOGIQUES		
	Présence de micro-organismes sous forme de poussières, brume, décomposition, croissance dans un milieu humide, dépôts sur des surfaces, dégradation biologique.		
	<p><input checked="" type="checkbox"/> Agents infectieux (virus, parasites, champignons, bactéries, etc.)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Vecteurs (plantes, insectes, animaux, oiseaux, humains, sols, poussières, etc.)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Agents allergènes (pollen, venin d'insectes, acariens, poils, salive et squames d'animaux, etc.)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Toxines (endotoxines, mycotoxines, etc.)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Poussières végétales ou animales</p> <p>Contact direct avec des animaux (p. ex., poils, salive, squame d'animaux) et en cas de morsure</p> <p>Exposition à des liquides biologiques d'origine animale (p. ex., sang, salive, urine, selles et autres fluides)</p> <p>Contact avec des structures anatomiques animales (p. ex., lors de biopsie ou nécropsie) et contact avec des cadavres d'animaux</p> <p>Contact avec des personnes (p. ex., collègues de travail, clientèle)</p> <p>Contact avec des agents biologiques (p. ex., pollen, plantes, insectes...) lors du travail à l'extérieur dans des parcs animaliers, sur des fermes et autres milieux d'hébergement</p>	<p>Zoonoses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maladie de Lyme • Infection à virus du Nil occidental • Rage • Etc. <p>Maladies infectieuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rhume • Influenza (grippe) • Hépatite A, B ou C • SIDA • Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) • COVID-19 • Etc. <p>Troubles cutanés, respiratoires et métaboliques</p> <p>Réactions allergiques, choc anaphylactique</p>	<p>Assurer une ventilation adéquate.</p> <p>Appliquer des règles de biosécurité et de salubrité telles que lavage de mains et l'assainissement des outils et des équipements après leur utilisation.</p> <p>Manipuler et entreposer adéquatement les déchets biomédicaux.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires, les risques à la santé, les règles de biosécurité, les pratiques de base en prévention des infections.</p> <p>Entretien des lieux et effectuer un nettoyage périodique.</p> <p>Appliquer du répulsif pour éloigner les insectes vecteurs.</p> <p>Offrir la vaccination aux travailleurs.</p> <p>Prévoir la présence d'auto-injecteur d'épinéphrine.</p> <p>Planifier des mesures d'urgence et la présence de secouristes.</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle appropriés (p. ex., gants, blouse, tablier, masques) et s'assurer qu'ils sont utilisés lorsque requis.</p> <p>Porter des vêtements appropriés pour le travail à l'extérieur (p. ex., pantalon, chandail à manches longues).</p>

3	RISQUES PHYSIQUES	
3.1	Électriques	
<p>Exposition à l'électricité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Par contact avec des pièces sous tension. <input checked="" type="checkbox"/> Par un conducteur ou un autre élément sous tension. <input type="checkbox"/> Par rapprochement avec des pièces sous haute tension. <input checked="" type="checkbox"/> Par contact avec des pièces chargées (phénomène électrostatique). <input checked="" type="checkbox"/> Par un courant de fuite. <input type="checkbox"/> Par une source d'alimentation <input type="checkbox"/> Par de l'énergie emmagasinée. <input type="checkbox"/> Par une ligne électrique aérienne. <p>Contact avec des équipements sous-tension dans les milieux d'hébergement (p. ex., clôtures électriques)</p> <p>Utilisation d'outils et d'appareils électriques</p>	<p>Électrisation pouvant entraîner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des brûlures internes/externes • un arrêt cardiorespiratoire • une tétanie provoquant une asphyxie • des traumatismes dus à une chute ou à des mouvements involontaires) <p>Électrocution</p>	<p>Faire installer et modifier les installations électriques par du personnel qualifié.</p> <p>Isoler les éléments sous tension accessibles.</p> <p>Utiliser des appareillages électriques conformes et installés selon les normes.</p> <p>Réduire le temps d'ouverture des disjoncteurs pour limiter l'énergie dégagée en cas de court-circuit.</p> <p>Réduire l'accumulation de charges électrostatiques par des mises à la terre.</p> <p>Signaler la présence de clôtures électriques et les risques qui y sont associés.</p> <p>Délimiter et baliser des zones de travail.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires.</p> <p>Privilégier le travail hors tension.</p> <p>Cadenasser les sources d'énergie.</p> <p>Utiliser des équipements et des outils de travail appropriés (dispositif de vérification d'absence de tension, outils isolants et/ou isolés électriquement, nappes isolantes, etc.).</p> <p>Effectuer des vérifications de base (inspection des fils électriques, des cordons de branchement des équipements, etc.).</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle requis (gants, écran facial, chaussures de sécurité à semelles isolantes, vêtements de travail adaptés) et s'assurer qu'ils sont utilisés.</p>

<p>3.2</p>	<p>Thermiques</p> <p>Exposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> À des températures froides ou chaudes. <input checked="" type="checkbox"/> À des objets ou à des matériaux, à des températures extrêmes. <input type="checkbox"/> À des flammes, à des rayonnements par source de chaleur ou à des explosions. <input checked="" type="checkbox"/> Aux vents. <p>Exposition à des conditions climatiques variables (p. ex., lors de travaux à l'extérieur dans des parcs animaliers, sur des fermes et autres milieux d'hébergement)</p> <p>Contact avec de la glace sèche et de l'azote liquide (p. ex., utilisé lors du prélèvement d'embryons)</p>	<p>Chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déshydratation • Coup de chaleur <p>Froid :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hypothermie • Fissures ou crevasses aux mains et aux doigts • Engelures • Troubles musculosquelettiques (TMS) 	<p>Réduire le temps d'exposition au froid ou à la chaleur.</p> <p>Permettre l'acclimatation avant le travail à plein régime.</p> <p>Utiliser de l'équipement d'aide à la manutention permettant de réduire la charge de travail et les efforts requis.</p> <p>Par temps chaud, tenir un registre de températures et appliquer des mesures préventives selon le niveau de risque.</p> <p>Organiser le travail en fonction des conditions climatiques et atmosphériques.</p> <p>S'assurer d'avoir accès à l'eau potable.</p> <p>Aménager des aires de repos chauffées ou climatisées.</p> <p>Informé et former les travailleurs sur les risques et les mesures préventives.</p> <p>Porter une tenue vestimentaire appropriée selon le travail à effectuer.</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle requis et s'assurer qu'ils sont utilisés.</p>
<p>3.3</p>	<p>Bruit</p> <p>Exposition au bruit continu, intermittent, impulsif ou de choc par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Des outils manuels, pneumatiques, hydrauliques ou électriques. <input checked="" type="checkbox"/> De l'équipement pneumatique, hydraulique ou électrique. <input checked="" type="checkbox"/> Des machines. <input checked="" type="checkbox"/> Des animaux. <input type="checkbox"/> Des véhicules et appareils de levage. <p>Exposition aux cris d'animaux</p> <p>Exposition au bruit lors de l'utilisation de machines et d'équipements (p. ex., appareil de</p>	<p>Détérioration de l'acuité auditive, fatigue auditive, acouphène.</p> <p>Fatigue, stress, baisse de la vigilance.</p>	<p>Réduire le bruit à la source.</p> <p>Isoler tout poste de travail exposé au bruit.</p> <p>Insonoriser les locaux de travail.</p> <p>Considérer les niveaux de bruit dans le processus d'achat d'outils, d'équipements et de machines.</p> <p>Modifier ou remplacer les outils, les équipements, les machines et les procédés ayant un niveau de bruit élevé.</p> <p>Limiter le temps d'exposition des travailleurs.</p> <p>Informé et former les travailleurs sur le bruit, ses effets sur la</p>

	<p>lavage à pression, rasoirs, lave-cages)</p> <p>Exposition au bruit lors de déplacement de matériel (p. ex., des chariots de transport des cages)</p>		<p>santé et sur les mesures préventives.</p> <p>Mettre en application un programme de surveillance du niveau de bruit et de la santé des travailleurs.</p> <p>Afficher les endroits où le port de protection auditive est obligatoire.</p> <p>Fournir des protecteurs auditifs et s'assurer de leur port, lorsque requis.</p>
3.4 Vibrations			
	<p>Exposition à des vibrations transmises par :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Des outils pneumatiques, hydrauliques ou électriques.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> De l'équipement pneumatique, hydraulique ou électrique.</p> <p><input type="checkbox"/> Des machines.</p> <p><input type="checkbox"/> Des véhicules.</p> <p>Lors de l'utilisation d'outils ou d'équipements électriques (p. ex., rasoir électrique, appareil de lavage à pression)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles neurologiques et ostéo-articulaires • Troubles vasculaires, inconfort, engourdissement • Syndrome des vibrations du système main-bras • Picotement, perte de sensation et douleur aux doigts • Perte de force de préhension • Maladie de Raynaud 	<p>Considérer les niveaux de vibration dans le processus d'achat d'outils, d'équipements et de machines.</p> <p>Modifier ou remplacer les outils, les équipements et les machines ayant un niveau de vibration élevé.</p> <p>Assurer l'entretien préventif des outils, équipements et machines.</p> <p>Limiter le temps d'exposition.</p> <p>Former et informer les travailleurs sur les risques liés aux vibrations et sur les mesures préventives.</p> <p>Porter des gants anti-vibration, si applicable.</p>
3.5 Autres risques physiques			
	<p>Rayonnements non ionisants des rayons solaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayons infrarouges, de la lumière visible et ultraviolets, lors du travail à l'extérieur. <p>Rayonnements ionisants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayons X, utilisés en imagerie médicale • Rayons alpha, bêta et gamma, lors de la manipulation de substances ou de déchets radioactifs 	<p>Effets aigus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Blessures cutanées (érythème, coups de soleil) • Blessures aux yeux (p. ex., éblouissement du soudeur, ophtalmie des neiges) <p>Effets chroniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Blessures cutanées (photo-vieillessement) • Blessures aux yeux (cataractes) <p>Cancer de la peau</p>	<p>Éliminer ou réduire l'utilisation des rayonnements ionisants.</p> <p>Appliquer le principe de radioprotection ALARA.</p> <p>Limiter le temps d'exposition.</p> <p>S'éloigner de la source de rayonnement ou isoler celle-ci à l'aide d'écran de protection.</p> <p>Mettre en place des zones à accès restreint.</p> <p>Signaler à l'aide de panneaux d'avertissement, d'alarmes sonores ou visuelles.</p> <p>Utiliser des méthodes de travail sécuritaires.</p>

			<p>Former et informer les travailleurs sur le danger d'exposition aux rayonnements et sur les mesures préventives.</p> <p>Élaborer et mettre en place un programme de radioprotection.</p> <p>Assurer l'entretien préventif des équipements, incluant les équipements de protection.</p> <p>Surveiller la santé des travailleurs à l'aide de dosimètres.</p> <p>Appliquer un écran solaire ayant un facteur de protection solaire (FPS) de 30 ou plus contre le rayonnement UVA et UVB sur toutes les parties de la peau exposées.</p> <p>Porter des équipements de protection requis lors de la prise de radiographie (p. ex., tablier, gants, protège thyroïde).</p> <p>Porter des vêtements appropriés pour le travail à l'extérieur (p. ex., lunettes de soleil, chapeau et chandail à manches longues).</p>
<p>4 RISQUES ERGONOMIQUES</p>			
	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Postures contraignantes ou statiques. <input checked="" type="checkbox"/> Travail debout. <input checked="" type="checkbox"/> Manutention fréquente. <input checked="" type="checkbox"/> Efforts excessifs. <input checked="" type="checkbox"/> Mouvements répétitifs. <input checked="" type="checkbox"/> Vibrations ou pressions de contact. <input type="checkbox"/> Mauvaise disposition des commandes. <input checked="" type="checkbox"/> Tâches non variées. <input type="checkbox"/> Cadence réglée sur une machine. <input type="checkbox"/> Cycles de récupération inadéquats. <p>Lors de manipulation auprès de l'animal (soulèvement, contention), ce dernier pouvant avoir un comportement imprévisible</p>	<p>Troubles musculosquelettiques (TMS) (p. ex., atteinte des muscles, des os, des tendons, des ligaments, des articulations, des nerfs, des vaisseaux sanguins et d'autres tissus mous)</p>	<p>Concevoir des postes de travail ergonomiques.</p> <p>Aménager et ajuster les postes de travail.</p> <p>Utiliser de l'équipement d'aide à la manutention.</p> <p>Utiliser des accessoires ergonomiques.</p> <p>Fournir de l'équipement en bon état.</p> <p>Assurer une rotation des tâches.</p> <p>Utiliser des méthodes de travail sécuritaires.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires (utilisation de l'équipement d'aide à la manutention, les techniques de manutention de charges, le niveau de travail, le positionnement), sur l'ajustement des postes de travail et sur les risques de développer des TMS et la façon de les prévenir.</p>

	<p>Lors du nettoyage (p. ex., utilisation d'un appareil de lavage à pression)</p> <p>Lors d'intervention médicales et chirurgicales (station debout prolongée, postures contraignantes)</p> <p>Lors de la réception des commandes (soulèvement de charges lourdes, p. ex. sacs de moulée)</p> <p>Lors de l'alimentation par gavage d'animaux (mouvements répétitifs)</p> <p>Lors du travail à l'ordinateur</p>		<p>Réaliser des analyses ergonomiques des postes de travail.</p> <p>Se doter d'un programme d'achat d'équipements ergonomiques.</p> <p>Effectuer des étirements, varier la posture, prendre des pauses-santé.</p>
5	RISQUES PSYCHOSOCIAUX		
5.1	Nature du travail		
	<p>Exposition à :</p> <p><input type="checkbox"/> Un environnement de travail malsain.</p> <p><input type="checkbox"/> Une faible autonomie décisionnelle.</p> <p><input type="checkbox"/> Une absence de soutien des collègues et de la direction.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> AUTRE, PRÉCISEZ :</p> <p>Exposition à différentes sources de stress (p. ex., rapidité d'action parfois requise selon l'état de l'animal, enjeux financiers impliquant la manipulation d'embryons et la participation à un protocole de recherche, préservation d'un environnement stérile pour assurer la santé de l'animal)</p> <p>Fatigue de compassion (p. ex. liée à l'état de santé de l'animal, au décès d'un animal, à la réalisation d'euthanasie)</p>	<p>Troubles psychologiques (p. ex., anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel et faible estime de soi)</p> <p>Troubles physiques divers (p. ex., troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires, métaboliques et fatigue extrême)</p> <p>Troubles comportementaux (ex., agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations interpersonnelles et isolement)</p>	<p>Planifier et organiser le travail.</p> <p>Analyser les postes de travail et les tâches.</p> <p>Appliquer des procédures de travail sécuritaires.</p> <p>Former les travailleurs.</p> <p>Effectuer des pauses régulières. Instaurer des rencontres individuelles et d'équipe.</p> <p>Offrir un programme d'aide aux employés (PAE).</p>
5.2	Organisation du travail		
	<p>Les facteurs suivants sont présents :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Surcharge ou sous-charge de travail.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Rythme de travail élevé.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Demande psychologique élevée.</p> <p><input type="checkbox"/> Formation insuffisante.</p>	<p>Troubles psychologiques (p. ex., anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel et faible estime de soi)</p> <p>Troubles physiques divers</p>	<p>Planifier et organiser le travail.</p> <p>Analyser les postes de travail et les tâches.</p> <p>Appliquer des procédures de travail sécuritaires.</p> <p>Former les travailleurs.</p>

	<input type="checkbox"/> Interruptions fréquentes. <input type="checkbox"/> Horaire de travail irrégulier. <input type="checkbox"/> Durée ou cadence excessive. Exposition à différentes sources de stress (p. ex. survenance de situations imprévisibles, gestion du matériel et du budget, atteinte des objectifs) Surcharge de travail lors de la formation de nouveaux travailleurs	(p. ex., troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires, métaboliques et fatigue extrême) Troubles comportementaux (p. ex., agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations interpersonnelles et isolement)	Planifier l'accueil et le retour au travail des travailleurs. Instaurer des rencontres individuelles et d'équipe. Effectuer des pauses régulières. Offrir un programme d'aide aux employés (PAE).
5.3	Facteurs sociaux		
	Les facteurs suivants peuvent être présents : <input checked="" type="checkbox"/> Ambiguïté ou conflit dans les rôles et les responsabilités. <input checked="" type="checkbox"/> Relations conflictuelles (collègues, direction, clients, fournisseurs ou autres acteurs). <input checked="" type="checkbox"/> Discrimination, incivilité, harcèlement psychologique, harcèlement sexuel. <input checked="" type="checkbox"/> Intimidation et violence. <input type="checkbox"/> Supervision autoritaire ou laissez-faire. <input checked="" type="checkbox"/> Perception d'iniquité ou d'injustice. <input type="checkbox"/> Promotion de la compétition. <input type="checkbox"/> Absence de communication. <input type="checkbox"/> Changements organisationnels. Interaction avec la clientèle pouvant être réfractaire, difficile ou avec des contraintes budgétaires Stress lié à la supervision du personnel (p. ex., gestion des ressources humaines, gestion des conflits, gestion des horaires) Enjeux éthiques lors de participation à des activités de recherche	Troubles psychologiques (p. ex., anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel et faible estime de soi) Troubles physiques divers (p. ex., troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires, métaboliques et fatigue extrême) Troubles comportementaux (p. ex., agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations interpersonnelles et isolement)	Définir les rôles et responsabilités définis. Gérer les conflits. Planifier et organiser le travail. Instaurer des rencontres individuelles et d'équipe. Élaborer et mettre en application une politique contre le harcèlement et la violence au travail. Former les travailleurs. Planifier l'accueil et le retour au travail des travailleurs. Offrir un programme d'aide aux employés (PAE).
6	RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ		
6.1	Pièces, outils et véhicules en mouvement		
	Contact avec des zones : <input checked="" type="checkbox"/> de happement ou d'enroulement. <input checked="" type="checkbox"/> de coupure, de sectionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture/entorse/foulure • Égratignure/ ecchymose/ plaie ouverte • Perforation/piqûre 	Choisir des outils et des machines sécuritaires et les utiliser selon les recommandations du fabricant.

	<p>ou de cisaillement.</p> <p><input type="checkbox"/> d'entraînement ou d'emprisonnement.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'écrasement ou de choc.</p> <p><input type="checkbox"/> de frottement ou d'abrasion.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> de perforation ou de piqûre.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre</p> <p>D'équipements et de machines (p. ex., robot d'alimentation, nettoyeur de dalot, brouette électrique)</p> <p>De matériels, d'outils et d'appareils piquants et tranchants (p. ex., scalpels, aiguilles, microtomes)</p> <p>De véhicules et d'appareils de lavage</p> <p>D'animaux en déplacement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Irritation • Brûlure par friction • Blessures multiples • Coupure/lacération • Amputation • Décès. 	<p>Installer des protecteurs ou dispositifs de protection de manière à rendre les zones dangereuses inaccessibles.</p> <p>Utiliser des procédures de cadenassage.</p> <p>Installer des avertisseurs.</p> <p>Délimiter les zones de circulation.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires, les risques liés au travail à proximité des animaux, etc.</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle requis (p. ex. gants de travail, lunettes de sécurité, chaussures de sécurité).</p>
<p>6.2</p>	<p>Chute (travailleurs et objets)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Travail en hauteur.</p> <p><input type="checkbox"/> Travail sous une charge.</p> <p><input type="checkbox"/> Travail sous une machine.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Travail à proximité du vide (ex. : échafaudage, ouverture dans le plancher, échelle).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Sol, voie de circulation ou plancher glissant, inégal ou encombré.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Exposition à une chute d'objets.</p> <p><input type="checkbox"/> Entraînement par des objets ou des matériaux (ex. : eau, matériau en vrac dans un silo, mouvement du sol dans une tranchée).</p> <p><input type="checkbox"/> Conception des escaliers.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Dénivellation sur le plancher.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Éclairage inapproprié.</p> <p>Plancher inégal dans certains lieux d'hébergement et présence d'obstacles au sol (p. ex., dalot et nettoyeur de dalot)</p> <p>Plancher mouillé (p. ex., lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression)</p> <p>Travaux en hauteur à l'aide d'échelle, d'escabeau dans les parcs animaliers (p. ex., lors du montage et du démontage des parcs et lors de la mise en place d'enrichissements)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture • Fracture multiple • Traumatisme crânien • Lombalgie • Entorse • Paralyse • Décès 	<p>Exécuter le travail à partir du sol ou d'une autre surface exempte de risque de chute.</p> <p>Réaliser la tâche en utilisant un appareil de levage.</p> <p>Installer un garde-corps.</p> <p>Installer un système pour limiter les déplacements.</p> <p>Utiliser un moyen de protection collective (p. ex., un filet de sécurité).</p> <p>Signaler le risque de chute (p. ex., par une affiche, une ligne d'avertissement).</p> <p>Tracer les voies de circulation.</p> <p>Utiliser des méthodes de travail sécuritaires.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires, les risques à la sécurité et les règles de circulation.</p> <p>Entretenir les lieux périodiquement.</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle requis (p. ex., harnais de sécurité relié à un système d'ancrage par une liaison antichute, casque de sécurité).</p>

6.3	Violence	
<p>Comportements violents</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Par la clientèle externe. <input type="checkbox"/> Par les patients. <input type="checkbox"/> Par une clientèle particulière. <input type="checkbox"/> Par des collègues. <input type="checkbox"/> Par des fournisseurs. <input type="checkbox"/> Par des acteurs externes. <input checked="" type="checkbox"/> Par des animaux. <p>Interaction avec la clientèle</p> <p>Lors de manipulation, de prélèvement et de travail à proximité d'animaux (coups de tête, ruade, griffures, morsures)</p>	Blessures multiples	<p>Aménager les lieux de travail pour assurer la protection du travailleur.</p> <p>Élaborer et mettre en place des méthodes de travail sécuritaires.</p> <p>Informer et former les travailleurs sur la gestion de situation d'agressivité ou de violence.</p> <p>Mettre en place une procédure en cas de survenance d'une situation d'agressivité ou de violence.</p> <p>Former les travailleurs sur les méthodes de travail sécuritaires (techniques de manipulation sécuritaire des animaux, risques liés au travail à proximité des animaux, etc.)</p> <p>Assurer une surveillance du travailleur lorsqu'il travaille seul ou dans un lieu isolé.</p> <p>Afficher la tolérance zéro de violence ou de harcèlement envers les travailleurs.</p> <p>Fournir les équipements de protection individuelle requis.</p>

Annexe 2 – Application des principes de développement durable dans la profession de technologue en santé animale

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Il est ainsi intimement lié à de nombreuses notions favorisant la santé et la sécurité, la protection de l'environnement, l'égalité et l'équité entre les personnes, etc. Il s'inscrit dans une perspective à long terme et doit maintenant être choisi et porté par tous et toutes.

Lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992, 27 principes de développement durable ont été adoptés. Puis 17 principes s'en inspirant ont à leur tour été adoptés par les États membres des Nations unies, dont le Canada (voir le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁸). Finalement, à l'issue d'une vaste consultation publique, ces principes ont été adaptés au contexte québécois et sont dorénavant pris en compte et réglementés par la *Loi sur le développement durable*. Afin de respecter l'esprit de cette loi, l'ensemble des projets, des plans, des politiques ou des programmes structurants du gouvernement et de ses ministères doivent tenir compte de ces principes.

Ainsi, dans le cadre de la révision du programme d'études *Techniques de santé animale*, les spécialistes de l'enseignement ont dégagé les principaux principes s'appliquant à l'exercice de la profession de technologue en santé animale. À la lumière du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des propos tenus par les spécialistes de la profession lors des ateliers d'analyse, quatre principes⁹ liés au contexte de travail des technologues en santé animale ont été retenus :

- Principe 3 : Bonne santé et bien-être;
- Principe 4 : Éducation de qualité;
- Principe 5 : Égalité et équité entre les personnes;
- Principe 12 : Consommation et production responsables.

Les technologues en santé animale sont amenés à gérer efficacement les risques dans différentes situations professionnelles. Pour préserver leur santé physique, ils doivent adopter des mesures préventives et des méthodes de travail permettant de réduire les risques (ex. : tendinites, maux de dos, zoonoses, morsures, griffures, radiations, produits toxiques). Au regard de la santé psychologique, ils ont à gérer adéquatement le stress occasionné par des situations difficiles (ex. : insatisfactions de la clientèle, euthanasies, animaux malades ou grièvement blessés). Ils doivent également savoir établir judicieusement les priorités pour répondre aux urgences.

¹ Les 17 principes sont inclus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les États membres des Nations unies et le Canada : https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/priorities-priorites/agenda-programme.aspx?lang=fra.

² Les principes Santé et qualité de vie, Prévention et Précaution, énoncés dans la *Loi sur le développement durable*, sont en grande partie inclus dans la grille remplie par le spécialiste de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Ces principes tiennent compte des risques relatifs à la santé et à la sécurité, mais englobent également les risques écologiques, environnementaux, etc.

Les technologues font la promotion du bien-être animal auprès des propriétaires d'animaux, en plus de les sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter en matière de soins (ex. : posologie, traitements, prévention des parasites et des problèmes de santé ou de comportement). Dans certains milieux de travail (ex. : cliniques vétérinaires), le service à la clientèle peut occuper une part importante des activités. Dans tous les milieux, la collaboration avec les collègues et d'autres professionnelles ou professionnels est primordiale au quotidien (ex. : vétérinaires, fournisseurs, chercheuses ou chercheurs). Dans ces différents contextes, les technologues ont à interagir dans le respect des différences culturelles et individuelles afin de contribuer à la promotion d'un milieu de travail inclusif.

Les technologues en santé animale adoptent des pratiques qui permettent de réduire leur impact sur l'environnement. Celles-ci concernent notamment la gestion des stocks (ex. : commandes, inventaires, pertes) et des matières dangereuses (ex. : drogues, médicaments, résidus). Ils adoptent également des pratiques de réutilisation et de réduction, lorsque cela est possible (ex. : en expérimentation animale), dans le respect des normes de biosécurité et en tenant compte du bien-être de l'animal.

Références bibliographiques

ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN SANTÉ ANIMALE DU QUÉBEC. *Association des Techniciens en Santé Animale du Québec*, [En ligne], 2021. <https://atsaq.org> (Consulté le 24 novembre 2021).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION. *Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ)*, [En ligne]. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/santeanimale/PISAQ/Pages/Projet_pilotes.aspx (Consulté le 9 mars 2020).

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. *Métiers et professions*, [En ligne]. <http://imt.emploiquebec.gouv.qc.ca/> (Consulté le 22 avril 2021).

ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC. *Registre des TSA*, [En ligne]. <https://www.omvq.qc.ca/tsa/registre-des-tsa.html> (Consulté le 9 mars 2020).

QUÉBEC. *Règlement sur les actes qui, parmi ceux constituant l'exercice de la médecine vétérinaire, peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins vétérinaires*, [En ligne], à jour au 1^{er} mars 2021. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/M-8,%20r.%201%20/> (Consulté le 22 avril 2021).

Enseignement
supérieur

Québec 

